

Mulroney pris à partie

La négociation du fer vers un affrontement

par Jean Didier FESSOU

du bureau du Soleil
SEPT-ILES — "La présence de Brian Mulroney à la tête de l'Iron Ore n'a amélioré le climat des relations de travail et n'a rien apporté au climat des négociations... Autrement, il y avait des négociations, cette année il n'y en a même pas."

Tel est le constat sans pitié qu'a dressé le coordonnateur régional du Syndicat des métaux, M. Lawrence MacBrearty, hier soir en conférence de presse, à l'issue d'une réunion de la table de coordination réunissant une centaine de membres des 22 syndicats locaux du fer. Et ce, en présence du directeur provincial du Syndicat des métaux, M. Jean Gérin-Lajoie, et à l'avant-veille de la date d'échéance des conventions collectives des 10,000 métaux de la Côte-Nord, du Nouveau-Québec et du Labrador.

Et, toujours si l'on en croit M. Lawrence MacBrearty, il n'y a eu encore aucune entente, sauf sur deux ou trois points mineurs, entre les négociateurs syndicaux et ceux de la Compagnie minière IOC et sa filiale Quebec North Shore and Labrador Railways. Alors que, à titre de comparaison, 95 pour 100 des clauses normatives ont été réglées à la compagnie minière Québec-Cartier.

Plus tôt dans la journée, devant les membres du Cercle de presse de Sept-Iles, M. Jean Gérin-Lajoie avait consenti ce commentaire: "Le climat des négociations à l'Iron Ore est tendu, très tendu. On a le sentiment très net que ça n'avance pas".

Propos qui confirment l'appréhension de plus en plus répandue, autant à Sept-Iles qu'à Labrador City et Schefferville, que cette année encore la négociation du fer ne se conclura pas sans un affrontement majeur entre les métaux et la Compagnie minière IOC. C'est-à-dire une grève.

De plus, au cours de la réunion de coordination d'hier, les délégués de la table de coordination ont décidé de maintenir la pression sur la minière septilienne en prolongeant le mandat des négociateurs syndicaux d'en faire l'entreprise-cible de cette ronde de négociations.

Décision qui confirme les craintes d'un affrontement entre les deux parties puisque, à toutes fins utiles et sauf quelques clauses locales, le contrat-type de cette négociation du fer a déjà été établi en partie, sinon en totalité, à la Québec-Cartier pour presque l'ensemble des clauses normatives.

Le stato quo ante

C'est lundi à Labrador City que les négociations reprendront entre la Compagnie minière IOC et les métaux.

En plus des demandes précises concernant la sécurité d'emploi et de revenu, le Syndicat des métaux entend obtenir de la minière septilienne une clause de statu quo ante sur les griefs concernant les mesures disciplinaires.

Seule manière, estiment les dirigeants syndicaux, d'assainir le cli-

mat de travail jugé "pourri" au sein de l'entreprise.

Une telle clause vient d'être accordée aux travailleurs de l'industrie nord-américaine des contenants métalliques dont plusieurs usines se trouvent au Québec. Ce secteur de l'acier ce sont les entreprises Continental Seal, National Seal, American Seal et Crown Cork and Seal.

De l'avis de M. Jean Gérin-Lajoie, il s'agit là d'un précédent d'importance qui confirme le bien-fondé d'une telle demande au sein de la Compagnie minière IOC.

Ne doutant pas un instant que la situation difficile que vivent les né-

gociateurs syndicaux avec la filiale de la Hanna Mining est temporaire et que tout va débloquer prochainement, la table de coordination n'a arrêté aucune mesure de pression pour faire accélérer, ou débloquer selon le cas, le processus en cours des négociations. Tout au plus il a été entendu de convoquer d'urgence une réunion de la table de coordination, au cas où les entreprises minières de la région décideraient de se prévaloir de leur droit au lock-out au cours des prochains jours ou prochains semaines.

Autant aux Mines Wabush qu'à Sidbec-Normines, les négociations se poursuivent normalement mais à un

rythme que la partie syndicale juge lent. Dans le cas précis de Sidbec-Normines, à Port-Cartier, les négociations sont plus lentes parce que la filiale de Sidbec attend de voir ce qui se passe à la Québec-Cartier pour s'aligner dessus par la suite.

D'autre part M. Jean Gérin-Lajoie et M. Lawrence MacBrearty ont mentionné leur crainte de voir se concrétiser les rumeurs de plus en plus persistantes selon lesquelles Québec-Cartier cesserait ses opérations durant deux mois, cet été.

Ils se sont interrogés, également, sur le sérieux des intentions de la Compagnie minière IOC de procéder à

des investissements majeurs à Labrador City. Comme par exemple, l'achat de six nouveaux camions au coût unitaire de \$1 million.

M. Lawrence MacBrearty a noté que les métaux étaient en possession d'informations et de documents prouvant la volonté de l'entreprise de procéder à des investissements au Labrador. Toutefois, jusqu'à présent, ils n'ont pu procéder aux vérifications de ces informations:

"Nous nous heurtons, comme vous les journalistes, à un mur du silence et à un pas de commentaire".

Schefferville: l'IOC accusée d'agir de manière inhumaine

"Les membres des comités de négociations de la Côte-Nord et du Labrador ont adopté une résolution

— exigeant du ministère du Travail du Québec d'inclure dans les activités du comité de reclassement les travailleurs de Sept-Iles et Schefferville mis à pied non seulement en 1981 mais aussi au cours de l'année 1980;

— exigeant de la Compagnie Iron Ore de se plier à cette revendication des métaux à l'effet d'inclure les mis à pied de 1980;

— dénonçant l'irresponsabilité de l'IOC qui cause des torts irréparables à des travailleurs, à leur famille et leur communauté;

— dénonçant la société IOC qui, de façon hypocrite et déguisée, annonce en fait la fermeture de la ville de Schefferville: 450 travailleurs seulement seront au travail au cours des mois de juin, juillet, août et septembre de chaque année et seulement 75 au cours des autres mois. C'est là un cadre inacceptable de vie pour les familles et la communauté municipale;

— exigeant de l'IOC de prendre ses responsabilités pour compenser les lourdes pertes encourues par les travailleurs de Schefferville et modifier son refus de procurer un horaire annuel de travail qui permette de faire vivre une famille à Schefferville."

Et c'est avec beaucoup d'émotion que M. Jean Gérin-Lajoie a accusé la Compagnie minière IOC de se conduire d'une manière inhumaine.

Ainsi, dans cet ordre d'idées, les représentants syndicaux de Schefferville réagissent à la réunion de la table de coordination, ont donné maints exemples de la situation difficile et angoissante pour certains qui prévaut au 50e parallèle.

Ainsi, par exemple, M. Louis Scherrer, président du local 5567 du Syndicat des métaux et qui accumulait 29 années de service au sein de l'entreprise, a perdu son emploi.

Il n'existe aucune prime de séparation pour les travailleurs ainsi victimes de mises à pied. Et ceux qui souhaiteraient quitter la ville doivent le faire à leurs frais et à des coûts prohibitifs. Deux exemples: pour déménager un mobilier complet de Schefferville à Trois-Rivières, il en coûterait environ \$4,000.

Où, encore, un employé de la Compagnie minière IOC qui avait acheté une maison de l'entreprise il y a une vingtaine d'années, s'est vu offrir \$2,000 pour cette même maison estimée à environ \$24,000.

Face à une telle situation, et ne voulant pas tout perdre, certains travailleurs préfèrent rester à Schefferville et attendre d'être rappelés au travail pour la période estivale.

Mais, de noter plusieurs métaux, comment vivre à Schefferville avec la seule assurance-chômage alors que le coût de la vie y est terriblement élevé?

Solutions envisagées par le Syndicat des métaux et qui risquent d'alourdir considérablement le processus des négociations en cours avec la minière septilienne: que l'entreprise inclut ces travailleurs dans le comité de reclassement, qu'elle paie une prime de séparation, qu'elle assume le coût de relocalisation des travailleurs ou qu'elle défraie un montant supplémentaire qui s'ajouterait aux prestations de l'assurance-chômage et qui garantirait un revenu minimum compatible avec les exigences du coût de la vie au Nouveau-Québec.

Réponse prochaine des maires de la vallée

du bureau du Soleil

MATANE — Les maires de la vallée de la Matapédia décideront le 11 mars s'ils démissionneront en bloc, à la suite de la décision gouvernementale de ne pas implanter la papeterie dans la vallée de la Matapédia.

Le 12 février, au cours d'une réunion du conseil de comté de la Matapédia, les maires ont résolu de démissionner et d'inviter leurs conseillers à les imiter si la papeterie se réalisait ailleurs que dans la vallée sans que les gouvernements aient prouvé l'impossibilité de bâtir le projet dans la vallée.

La solidarité des maires tient toujours, a indiqué, hier, le gérant du conseil de comté, M. Gervais Paquet. Les gouvernements fédéral et provincial ont jugé irréalisable la papeterie dans la

vallée pour des raisons environnementales et ils ont proposé des projets de remplacement (une scierie, à Causapsal, et une usine de panneaux-meubles, à Sayabec).

Les maires, a rapporté M. Paquet, sont toujours à soupeser les raisons de coûts liés à la protection de l'environnement et à examiner les alternatives, s'il s'en trouve. De plus, ils analysent les projets de remplacement pour vérifier quels sont les échanciers, ou encore, si la matière première pour alimenter l'usine de panneaux-meubles, par exemple, est disponible dans la vallée.

Le plan de travail des maires est établi. En principe, il y aura une rencontre avec les investisseurs (probablement avec des porte-parole de Rexfor) pour le projet de panneaux-meubles, d'ici peu de jours.

Groupement d'hommes d'affaires, en vue de développer la Gaspésie

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil

MATANE — Sans bruit, une société de placement, composée exclusivement d'hommes d'affaires de la base des Chaleurs, s'apprette à lancer des projets locaux pour le développement économique de la région.

Formés depuis décembre, Les Investissements Gesmer regroupent déjà une quarantaine de personnes, demeurant à Caplan, New Richmond, Carleton et Paspébiac, qui ont souscrit \$200,000 en capital. La société de placement Gesmer espère compter sur la participation de 150 hommes d'affaires gaspésiens d'ici un an.

"Les gens investissent dans des sociétés de développement de l'entreprise québécoise (SODEQ) pour des raisons fiscales, a indiqué, hier, un des promoteurs de Gesmer, M. Yvon Chouinard, de Carleton, lors de son passage au Cercle de presse de Matane. Gesmer vise l'intérêt des gens du milieu. Nous prenons des risques sur notre capacité de gestion et notre dynamisme.

"Nous essayons de bâtir une mentalité de délégation de confiance, de goût et de partage du risque. Ce qui nous manque souvent, en Gaspésie, c'est l'entrepreneurship. Gesmer constitue une force en capital."

Projets concrets

Le groupe d'investisseurs étudie plusieurs projets, a rapporté M. Chouinard. Pour le moment, le tir de la société semble s'ajuster vers deux réalisations.

Depuis quelques années, un projet d'utilisation des algues marines, à Paspébiac, fait épisodiquement parler de lui. Gesmer a l'intention d'investir \$200,000 dans une telle usine. Un groupe américain investirait le même montant pour le démarrage d'un projet évalué à \$1,3 million et employant une quinzaine de personnes, a révélé M. Chouinard.

La future usine utilisera les locaux désaffectés du chantier maritime de Paspébiac. L'ex-chantier servira à l'entreposage et au séchage des algues qui seront récoltées avec une moissonneuse marine. Les algues, informe M. Chouinard, servent de liant et entrent dans la fabrication de produits aussi divers que la peinture latex, la pâte à dents ou encore les cosmétiques. Pour l'instant, la transformation des algues se fera aux États-Unis ou au Canada, mais, selon M. Chouinard, "dans quatre ou cinq ans", le projet pourrait atteindre \$18 millions.

Gesmer doit cependant attendre l'accord du ministère québécois de l'Environnement avant d'entreprendre la construction. Après 18 mois d'attente, M. Chouinard est confiant que le ministère donnera bientôt une réponse et que les travaux d'aménagement de l'usine commenceront dès cet été.

La société de placement pourrait également s'impliquer dans le domaine du transport. Des pourparlers sont engagés avec la compagnie Aéro-Bonaventure pour la participation de Gesmer. M. Chouinard estime que le rôle d'un transporteur comme Aéro-Bonaventure est d'alimenter les grandes lignes aériennes existantes. "C'est un service de taxi aérien".

Développement régional

S'il faut se fier aux propos de M. Chouinard, le projet de démarrer "Air Gaspésie" est complètement entamé. Un promoteur d'Air Gaspésie avait expliqué que la ligne aérienne à bâtir utiliserait des avions réactés de type F-28.

"Air Gaspésie, commente M. Chouinard, était irréaliste, insensé". Le type d'avion ne convient pas, dit en substance M. Chouinard. Air Gaspésie demandait un réseau d'aéroports pour relier, par exemple, Gaspé à Bonaventure. "C'est terminé les investissements massifs dans les infrastructures pour des régions comme la nôtre", prédit-il.

Président et directeur général de la station de télévision CHAU, de Carleton, président de la Caisse d'épargne économique de Bonaventure, M. Chouinard a des idées personnelles sur le développement régional et il en fera part, samedi, à titre de conférencier, aux militants du Parti libéral du Québec (PLQ), lors du colloque régional, tenu à Sainte-Anne-des-Monts.

"Le document de travail du PLQ est relativement inquiétant pour une région comme la nôtre, se prononce M. Chouinard. Il préconise un Montréal fort et dit fort peu de chose du développement régional", dit-il en substance. M. Chouinard croit qu'il faut une ville de Montréal forte avec des régions fortes.

"C'est un programme (celui du PLQ) essentiellement urbain, déplore-t-il. C'est la preuve de la faiblesse politique des régions. Le Parti québécois (PQ) est davantage conscient des besoins des régions. Mais ses efforts n'ont pas été poussés assez loin. Ce qu'il faut, c'est avantager les investissements en région." Les incitations fiscales, valent mieux que les subventions de démarrage, dans cette optique.



Jantzen

coup d'oeil sur nos maillots '81...

à gauche superbe maillot une pièce, de nylon et spandex. Imprimé en dégradé de bleu, 10 à 16

52.00

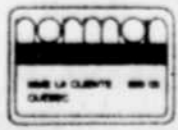
à droite, maillot 2 pièces avec pincés au buste et culotte à la taille. Dégradé de bleu ou violet, 14 à 18.

50.00

veste de ratine à manches longues, fermée simplement d'une ceinture nouée à la taille. Blanc ou Tan P, M, G.

36.00

"crédit accepté"



Visa, MasterCard

disponible à notre rayon du sport.

• mail st-roch • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon • carrefour laval •

dans nos régions

De la neige mais...

Un nouveau manteau de neige recouvrait, hier soir, la région de Baie-Comeau et celle de Rimouski, mais il y avait également possibilité d'une pluie verglaçante au cours de la nuit dernière. A Baie-Comeau, la précipitation avait atteint cinq cm à 21h30. Elle était de sept cm à Mont-Joli et il neigeait encore à gros flocons. Selon l'Environnement-Canada, partout ailleurs au Québec, le ciel était clair, hier soir, mais il y avait possibilité de quelques averses de neige, la nuit dernière.

Marquis reste

Il est maintenant exclu que le député de Matapédia, M. Léopold Marquis, se présente aux prochaines élections en tant qu'indépendant, comme la rumeur en avait circulé à la suite de l'annonce que la future papeterie serait installée à Matane plutôt que dans la vallée de la Matapédia.

M. Marquis a admis que la rumeur avait quelque fondement et qu'il avait en effet considéré cette possibilité. Les assurances qu'il dit avoir reçu des ministres Pierre de Bané et Yves Bérubé, à l'effet que les projets annoncés en remplacement de la papeterie seront bien réalisés.

Le député de Matapédia avait déclaré à plusieurs reprises qu'il démissionnerait si la papeterie n'était pas implantée dans sa circonscription, ou tout au moins si les gouvernements ne s'engageaient pas pour créer dans la vallée un nombre équivalent d'emplois.

Jeux du Québec

RIMOUSKI — Suite aux finales régionales des Jeux du Québec à Mont-Joli, 151 athlètes se sont classés pour représenter l'Est du Québec à la finale provinciale à Victoriaville, du 28 février au 8 mars prochain. La programmation des activités sera répartie en trois blocs de trois jours, soit les 28 février, 1er et 2 mars, le patinage de vitesse, la gymnastique, l'escrime, la lutte, le patinage artistique et le curling féminin. Les 3, 4 et 5 mars, le handball, badminton, tennis de table, ski de fond, curling masculin et, les 6, 7 et 8 mars, le volleyball, basketball, ballon sur galle, judo, ski alpin et nage synchronisée.

Sculpture contemporaine

RIMOUSKI — Du 5 mars au 5 avril, le Musée régional de Rimouski présentera au rez-de-chaussée une exposition itinérante du Service de diffusion du Musée des Beaux-Arts de Montréal, "Dix mètres cubes", sur la sculpture contemporaine conçue par Daniel Amadei, chef du Service de diffusion et Normand Thériault, conservateur de l'art contemporain au Musée des beaux-arts. Les sculptures exposées sont conçues avant tout pour un espace de dix mètres cubes où chacun adopte une attitude différente face à cette limitation d'espace. Cinq créateurs québécois acceptent le défi, il s'agit de Serge Cournoyer, François Dallegret, Dean Eilertson, Réal Lauzon et Denis Rousseau. Dans le cadre de cette exposition, il y aura projection de films expliquant différents concepts de la sculpture contemporaine, les 9 et 12 mars, à 19h30.

Où aller dans nos régions

Arthabaska

Expositions de CARICATURES SUR SIR WILFRID LAURIER, salle des archives; SCULPTURES SUR NEIGE DE LA LEGENDE par l'équipe de sculpteurs de Lyster, dans le cadre de la finale des Jeux d'hiver du Québec, jusqu'au 15 mars; LA FABRICATION TRADITIONNELLE DU BEURRE en collaboration avec les programmes d'appui aux musées des Musées nationaux du Canada, jusqu'au 15 mars. On pourra également visionner le film "Le beurre d'habitant" conçu et réalisé par Michel Lessard et François Brault. Egalement collection permanente des meubles des époux Laurier et oeuvres de Suzor Côté et Alfred Labriol. Au Musée Laurier, 16, rue Laurier ouest. Lun. relâche, mar au ven. 9h à 12h et 13h30 à 17h, mer. soir 19h à 22h, sam. et dim. 13h30 à 17h. Du 28 fév. au 8 mars, le musée sera ouvert tous les soirs de 19h à 22h ainsi que le lundi.

Le comité de l'Amicale Jeanne-Mance (Hôtel-Dieu d'Arthabaska) lance l'opération RETRACEMANT afin de rejoindre tous ses diplômés de l'École des infirmiers (ières) en vue des célébrations du 25e anniversaire de sa fondation qui auront lieu à Victoriaville le 6 juin. Communiquez avec Jeanne Lemay-Alain, 43 boulevard Grégoire, Arthabaska. G6P 5Z8. Tél. (819)357-2460.

Baie-Comeau

Exposition de GILLES CLOUTIER, peintre de Sept-Iles. Vernissage le 1er mars à 20h. Au Corridor, 3, rue Cadillac. Lundi au ven. 8h30 à 12h et 13h30 à 16h30, jeudi 9h30 à 12h et 13h30 à 21h, sam. et dim. 13h30 à 16h30. Du 1er au 15 mars.

Beauce

Exposition "SYNTHESE I", salles de la Haute-Beauce. COLLECTION PERMANENTE, salles Napoléon-Bolduc, tous les jours de 9h à 17h, ven. 9h à 21h, au Musée de la Haute-Beauce, Saint-Evariste.

GILLES GOSELLIN, folkloriste, lors de la soirée de danse canadienne avec l'orchestre d'André Bernier, organisée par les Elans, à la polyvalente Veilleux, avenue Robert-Cliche, Saint-Joseph de Beauce, sam. à 20h30. Entrée: \$3.

Bellechasse

Exposition COLLECTION DE LA GALERIE, à La Galerie, 60 avenue

Royale, Saint-Charles de Bellechasse. Sam. et dim. de 12h à 17h.

Causapsal

Exposition de photos de LEONARD GAGNE et MARTIN LAVOIE, photographes d'Amqui, au Café La Virée, 35, rue Saint-Jean-Baptiste. Tous les jours de 10h30 à 3h du matin. Présentation de film tous les mardis à 21h30. Entrée gratuite.

Charlevoix

Exposition "TENDRE ENFANCE", trousseaux de baptême et autres accessoires à partir des années 1760 à 1950, jusqu'au 31 mai 1981. Expositions permanentes. SALON VICTORIN, SALON DES PEINTRES POPULAIRES et ATELIER DE TAPISSERIES GEORGES-EDOUARD TREMBLAY mer., jeu., ven. de 10h à 12h et de 13h à 17h, sam. et dim. 13h à 17h, au Musée régional Laure-Conan, La Malbaie.

L'ATELIER-ECOLE DU CENTRE D'ART DE BAIE-SAINT-PAUL marque son premier anniversaire d'existence par une grande exposition à la Centrale d'artisanat de Montréal, 1450 rue Saint-Denis. Jusqu'au 2 mars.

La Pocatière

Exposition collection permanente "INSECTES ET PAPILLONS". Tous les jours de 9h à 17h, dim. 13h à 17h au Musée François-Pilote.

Rivière-du-Loup

Spectacle LES RETROUVAILLES DE CLEMENCE, mardi 3 mars, à 20h30 au Centre culturel 85, rue Sainte-Anne.

Saint-Tite-des-Caps

LE BRAS DU NORD, musique rock et rétro, ven. sam. à compter de 22h, entrée \$2. Le dim. soir à compter de 21h. LES FOLIES DU DIMANCHE SOIR, avec la comitatrice Hélène Gravel-Crépeau, trois animateurs, jeux questionnaire, tannantes de chance, quizz musical, etc. prix à gagner. Entrée \$1, suivi de l'orchestre LE BRAS DU NORD vers 22h Hôtel-Motel du Capitaine, 274, boul. 138.

Faites parvenir vos communiqués avant le mercredi midi au SOLEIL, à l'attention de Louise Lépine ou téléphoner à 647-3414.

Un colloque sur le poisson à Sept-Iles trouble la Gaspésie

par Michel CORBEIL du bureau du Soleil

MATANE — La tenue du colloque sur la qualité du poisson à Sept-Iles, les 8 et 9 mars, suscite des réactions en Gaspésie et l'incertitude règne quant à la participation des intervenants gaspésiens du monde de la pêche.

Mardi, la Chambre de commerce régionale de la Gaspésie ("dont plusieurs pêcheurs et producteurs font partie", dit un porte-parole) invitait ses membres à boycotter le colloque de Sept-Iles: "Gaspé est la capitale des pêches au Québec, décrète un porte-parole, surtout depuis la décision de transférer la Direction générale des pêches maritimes (DGPM) à cet endroit. Tout événement majeur dans ce domaine doit se tenir à Gaspé".

Rejoint, hier, M. Gérard Langis, propriétaire d'une usine de transformation du poisson et un des directeurs de l'Association québécoise de l'industrie de la pêche, indiquait que l'association ne se rendra pas au colloque à moins que le gouvernement n'assume les frais de déplacement.

M. Léo Cauvier, le président du comité provisoire pour le regroupement des associations de pêcheurs côtiers de la péninsule gaspésienne, a indiqué, hier, que les présidents d'associations de pêcheurs n'ont pas les moyens financiers de participer au colloque si le gouvernement ne paie pas le transport.

Réactions du gouvernement

Le moyen de transport des pêcheurs sera assuré par le gouvernement. En effet, des sources proches du ministère québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation indiquent que l'avion gouvernemental se rendra à Chevery pour cueillir les pêcheurs de la Basse-Côte-Nord et fera de même à Gaspé pour les pêcheurs de la péninsule et aux îles de la Madeleine pour les pêcheurs de l'endroit.

L'offre de les transporter aux frais du gouvernement serait parti réticent, ce qui explique la réaction de M. Cauvier. Irrité, un membre de l'entourage de M. Jean Garon, ministre des Pêcheries, indiquait que l'avion sera disponible aux pêcheurs en premier lieu.

Un colloque n'a pas à payer le transport des participants, dit-il en

substance: "En tant qu'individus, la qualité du poisson, c'est l'affaire des industriels".

Le ministre n'a aucunement l'intention de reporter le colloque. "Il n'y a pas de panique au ministère. Nous ne croyons pas que le mot de boycottage de la Chambre de commerce régionale sera suivi." D'ailleurs, indique un informateur, certaines chambres de commerce locales se dissocieront de la position régionale pour participer.

Colloque prochain à Gaspé?

La Chambre de commerce régionale de la Gaspésie réclame que le colloque soit institutionnalisé: à l'avenir, il devrait toujours se tenir à Gaspé vers la mi-mars. "Les Gas-

pésiens représentent la majorité des intervenants du monde de la pêche", énonce un membre de l'organisme.

La chambre dénonce l'élément politique qu'elle décèle dans le fait que M. le ministre Garon en profiterait pour annoncer des subventions à des pêcheurs.

Les arguments sont repris par M. Langis, de l'Association de l'industrie de la pêche. Il reproche l'annonce possible de subventions. L'association fera pression pour que le colloque soit institutionnalisé à l'avenir, à Gaspé. "Un télégramme a été envoyé, le 20 février, s'opposant à la tenue du colloque à Sept-Iles", conclut-il.

Visiblement surpris, un collaborateur du ministre Garon réplique: "Dans le télégramme du 20 février, il n'y a aucune allusion au

colloque. Il n'est que le gel (du nombre) d'usines qui soit demandé. "Est-ce que le gouvernement doit tout arrêter parce que les élections s'en viennent?" se demande-t-il en faisant allusion aux insinuations d'électorisme de la Chambre de commerce régionale.

Le gouvernement n'envisage certes pas d'institutionnaliser le colloque pour Gaspé. "La vocation de Gaspé est reconnue comme centre administratif, dit un porte-parole du ministère. Nous nous servons des mêmes arguments que pour la décentralisation. Nous centralisons des services pour les pêcheurs, pas pour une ville ou un organisme. Au Québec, il y a trois régions de pêche: la Côte-Nord, îles de la Madeleine et la Gaspésie."

Pas de coupure de postes dit l'hôpital de Rimouski

par J.-Claude PAQUET du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Le directeur général de l'hôpital St-Joseph de Rimouski, M. Roland Joncas, a formellement dément mercredi, au cours d'une conférence de presse donnée à l'hôpital, certaines allégations du Syndicat CSN des employés de l'hôpital, concernant des coupures de postes au département de pédiatrie.

M. Joncas a particulièrement dénoncé les chiffres fournis par une station de radio rimouskoise, selon laquelle les effectifs actuels du département de pédiatrie, qui sont de 26 postes à temps complet et de 5 postes à temps partiel, passeraient à 3 employés à temps complet et 18 à temps partiel. Cette affirmation, de dire M. Joncas, est entièrement fautive, et nous trouvons regrettable que certaines personnes se soient pluées à induire les journalistes en erreur.

La vraie situation, dit le directeur de l'hôpital, est la suivante: nous avons effectivement à l'hôpital St-Joseph de Rimouski trop d'effectifs en pédiatrie, car actuellement, la moyenne d'heures travaillées par jour d'hospitalisation se situe à 6,46, comparativement à la moyenne provinciale

qui est de 4,42.

Afin de remédier à la situation, dit M. Joncas, nous avons suggéré aux employées la formule 7/14, qui consiste à transférer des postes à temps complet travaillant 10 jours par 2 semaines, en postes à temps partiel qui travailleraient 7 jours consécutifs et auraient 7 jours consécutifs de congé par période de 14 jours.

M. Joncas rappelle qu'il a rencontré la semaine dernière, à la demande du syndicat, les employés du département de pédiatrie en présence de l'exécutif du syndicat, où il a bien stipulé l'offre qui consistait en réalité à convertir l'équivalent de 10 postes à temps complet en 10 postes 7/14 et, par cette façon d'agir, il n'y aurait aucune mise à pied, ce qui donnerait un effectif de 16 postes à temps complet et 15 postes à temps partiel.

Précisant davantage, le directeur de l'hôpital a souligné que c'est la seule chose qui restait à régler au niveau du redressement budgétaire de l'hôpital, et en vertu duquel il restait 6 postes à récupérer en pédiatrie. La mesure proposée, dit M. Joncas, permet d'éliminer l'équivalent de 3 postes, et nous pensons, dit-il, que nous pouvons récupérer les 3 autres postes sans réduction de personnel, seu-

lement en ne remplaçant pas les absences et les congés.

M. Joncas affirme que le syndicat a été mis au courant de cette situation depuis un an, et que ce sont les employées elles-mêmes qui ont suggéré, par lettre, l'arrangement 7/14.

Pour l'instant, dit M. Joncas, nous avons affiché les postes 7/14, c'est-à-dire à temps partiel, mais si personne ne postule, il nous faudra agir en conformité de la convention collective et abolir des postes.

Quant à l'affirmation selon laquelle des enfants auraient été attachés faute de surveillance, M. Joncas affirme que c'est là de la pure démagogie, et défie n'importe qui de soutenir cette affirmation. En ce qui concerne la prolifération des postes de cadres, M. Joncas affirme que c'est là aussi pure fantaisie puisque, dit-il, il y a moins de postes de cadres aujourd'hui qu'à mon arrivée.

M. Joncas conclut en disant que l'administration a toujours tenté de discuter ouvertement des problèmes, et qu'il préférerait résoudre celui-ci sans mises à pied. Mais si le syndicat n'accepte pas la conversion des postes, il faudra procéder par abolition de postes.

Nissan souhaite la bienvenue aux Automobiles B. Roberge Ltée.

5740 Boulevard St-Anne, Boischatel 822-0499

L'expérience, ça compte!

C'est avec le plus grand plaisir que les Automobiles Nissan souhaitent à Bertrand Roberge, Président des Automobiles B. Roberge Ltée., la bienvenue au réseau des concessionnaires Datsun du Québec.

Bertrand Roberge possède une solide réputation d'expérience et d'intégrité dans la région de Québec. Il apporte à Boischatel 18 ans de service aux automobilistes de la communauté. En se joignant à l'équipe Datsun, il relève le défi des années 80 en offrant aux consommateurs une gamme de voitures et de camionnettes de qualité qu'il considère sans égale au Canada!

Bertrand Roberge a réuni une équipe supérieure de vente et de service après-vente, dont la formation garantira la satisfaction de tous vos besoins automobiles. Venez faire sa connaissance. Faites un tour d'essai dans une Datsun 1981 — toutes sont étudiées pour une économie maximum d'essence ainsi qu'un confort et un plaisir de longue durée.

Choisissez parmi les Sedans, Hatchbacks, Familiales, voitures de sport, camionnettes et 4x4. Il existe une Datsun faite sur mesure pour tous les goûts et tous les budgets — et vous la découvrirez chez Bertrand Roberge! Une bonne nouvelle pour Boischatel — une concession Datsun y ouvre ses portes. Le plaisir au volant est à la portée de tous!

Salle de montre, installations de service après-vente et département des pièces tout nouveaux!

DUGAL
BOULEVARD ST-ANNE
AUTOMOBILES B. ROBERGE LTÉE.

AUTOMOBILES B. ROBERGE LTÉE.
5740 Boulevard St-Anne Boischatel
822-0499

NISSAN DATSUN

L'AVENIR ROULE EN DATSUN

RESTAURANT CAFE d'EUROPE

les 27, 28 février et le dimanche 1er mars

- la galette torraine
- le potage parmesan
- les crevettes créoles
- le fond d'artichaut renaissance, le riz pilaf et les tomates mignonnes
- le chariot des mille douceurs
- café

Le tout \$13.95

27, Ste-Anne, Québec 692-3835

LOTTO-SELECT

Date: 25-2-81 NUMÉRO GAGNANT: 7239

Ventes: 125 522\$

Mises de 50¢ gagnantes Lot par mise de 50¢

dans l'ordre	6	2 438 20\$
dans n'importe quel ordre	412	101 60\$

Un temps doux, annonciateur des tremblements de terre

par Réal LABERGE

LA POCATIÈRE — "Y avait eu aussi un gros temps doux, avant que ça se mette à trembler en 1925, un samedi soir, vers 9h30. Mais pas aussi longtemps que le beau temps que nous avons depuis plus d'une semaine!"

A l'instar de M. Alcide Dumais, cordonnier à la retraite, à La Pocatière, de nombreux anciens de la région se souviennent que c'est à la suite d'un dégel printanier hâtif semblable à celui que nous vivons, que s'est produit le fameux tremblement de terre du 28 février 1925, d'une magnitude de 7.5 à l'échelle de Richter à son épicentre de Rivière-Ouelle.

Par contre, pour d'autres témoins du séisme, c'est plutôt d'une bonne tempête, dont on se rappelle! Mais on s'empresse bien vite de souligner qu'on est resté beaucoup plus marqué par les méfaits du tremblement, qui a raviné le sol dans les champs, renversé la vaisselle des armoires, lézardé les édifices publics, ou jeté à terre presque toutes les cheminées des maisons.

Hier, à la station de météo de la ferme expérimentale du gouvernement fédéral, de La Pocatière, on s'avouait par ailleurs incapable de trancher la question. "Nous ne disposons pas de renseignements assez précis à ce sujet", a répondu au S.O.L.E.I.L. le responsable du service, M. Jacques Deschênes, qui a effectué des

recherches afin d'en avoir le coeur net.

Tout ce qu'on a retrouvé dans les registres de la fin de février de 1925, ce sont des remarques générales indiquant des conditions climatiques passablement normales, pour la saison. "Rien de nature à prouver les allégations d'un temps doux prolongé et d'une fonte précoce de la neige", a ajouté M. Deschênes, en expliquant toutefois que les appareils d'enregistrement climatique faisaient défaut à ce moment. On dispose de relevés détaillés pour la période de 1913 à 1920. Mais de 1920 à 1935, les données se limitent à des remarques journalières. Puis les relevés précis reprennent en 1935. M. Deschênes a assumé la direction du service régional de météo en 1970.

Pas de rapport

D'autre part, le responsable de la station de sismologie de l'Institut de technologie agricole de La Pocatière, M. Claude Leblond, s'est montré très sceptique à l'idée qu'il puisse exister quelque rapport que ce soit entre les secousses sismiques et les variations de la température.

M. Leblond y voit peut-être une coïncidence, en 1925. Mais il rappelle qu'il y a eu un tellement de divergences entre le dégel du sol printanier, qui se situe en surface et n'implique que de un à deux mètres de terre maléale, et les tremblements telluriques, qui se situent à des profondeurs de cinq, huit

ou dix kilomètres, dans le roc solide.

Rappelons que le séisme de 1925 avait atteint une magnitude de 7.5 et qu'il avait été ressenti jusqu'en Virginie, au sud, et au Mississippi, à l'ouest. Les experts différencient la cause des nombreux tremblements de terre ressentis dans le quadrilatère compris entre Baie-Saint-Paul, La Malbaie, Saint-Jean-Port-Joli et Kamouraska, séismes habituellement attribuables au mouvement des grandes plaques continentales, formées par des cassures de la calotte terrestre.

Cratère météorique

Il s'agirait plutôt d'une anomalie tectonique encore inconnue, mais pouvant probablement être reliée au cratère existant entre Baie-Saint-Paul et La Malbaie, qui résulterait de la chute d'une météorite, il y a quelque 300 millions d'années. C'est ce qu'on cherche à élucider depuis quelques années, notamment à l'aide de deux séries de trois appareils de détection qui ont été installés de part et d'autre du Saint-Laurent, avec un relais radio-onde entre La Pocatière et Saint-Onésime.

Aux 50 ans

De 1658 à 1925, la région a été soumise à neuf séismes de magnitude 7. De moindre intensité, les secousses les plus récentes ont été ressenties le 23 octobre 1976, avec une intensité atteignant 4.2, et le 20 août 1979, lors d'un tremblement s'élevant à 5.5 sur

l'échelle Richter.

Ce qui entretient l'appréhension dans le milieu, c'est un rappel fait en 1976 à La Pocatière par le Dr Gabriel Leblanc, alors chargé des recherches sismologiques du département des mines et de géologie d'Ottawa, à savoir "qu'il se devait d'avouer qu'en principe, tenant compte de la courbe de séismicité, il pourrait bien se produire une répétition de 1925". On ne se retrouvait pas devant un cycle aussi régulier qu'une récurrence à tous les 50 ans, "mais peut-être bien de deux (séismes majeurs) dans 100 ans!"

A la confesse

Au moment du grand tremblement de 1925, M. Alcide Dumais, alors âgé de 20 ans, jouait aux cartes à l'hôtel Victoria de La Pocatière, où il résidait comme pensionnaire. "La vaisselle a dégringolé de l'armoire, on a entendu un grondement, et ça s'est mis à danser; pas le temps de sortir dehors!"

Des méfaits du séisme, il relate notamment qu'il ne restait que quelques cheminées debout dans le village, que du plâtre s'est effondré du plafond de la chapelle du collège de Sainte-Anne.

Mais surtout, ce qui l'a le plus frappé, "ce sont ces longues files de visages pâles et nerveux, qui attendaient le lendemain matin, un dimanche, pour aller à la confesse!"



Lévesque à La Pocatière

Depuis deux ans, le Québec avance plus vite que l'Ontario au point de vue économique, a rappelé hier le premier ministre René Lévesque aux 600 employés de Bombardier, à La Pocatière. Et le premier ministre a souligné que cette usine est un exemple de développement des compétences du Québec. Le président du conseil d'administration de Bombardier, M. Laurent Beaudoin, à droite, et le directeur de l'usine, M. Roland Gagnon, ont fait visiter les installations à M. Lévesque, qui accompagnait le député de Kamouraska-Témiscouata, M. Léonard Lévesque, à gauche.

Le Soleil, Réal Laberge



Jantzen

coup d'oeil sur nos maillots '81...

à gauche superbe maillot une pièce, de nylon et spandex. Imprimé en dégradé de bleu, 10 à 16 \$22.00

à droite, maillot 2 pièces avec pincettes au buste et culotte à la taille. Dégradé de bleu ou violet, 14 à 18 \$50.00

veste de ratine à manches longues, fermée simplement d'une ceinture nouée à la taille. Blanc ou Tan P. M. G. \$36.00



"crédit accepté"

Visa, MasterCard

disponible à notre rayon du sport.

• mail st-roch • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon • carrefour laval •

Projet de centres pour récupérer les déchets

par Fortunat MARCOUX

du bureau du Soleil
THETFORD-MINES — Un projet expérimental de récupération à la source des déchets dont la réalisation pourrait entraîner la création de 350 emplois, vient d'être proposé au ministère québécois de l'Environnement pour le territoire englobant les régions des Bois-Francs, de la Mauricie et de l'Amiante.

Le parrain en est M. Claude Nadeau, directeur général de la Corporation de développement économique des Bois-Francs.

M. Nadeau a soumis son projet dans le cadre d'un séminaire sur la récupération et le recyclage des déchets qui a eu lieu récemment à Montréal.

Selon lui, cette industrie offre un énorme potentiel. Ce qui était dans les Bois-Francs en 1976 une activité parascolaire pour sensibiliser les étudiants et la population au tri des déchets à la source, est devenue une entreprise qui ramasse mensuellement, 150 tonnes de déchets recyclables. L'usine dont les travaux d'agrandissement achèvent, sera bientôt en mesure d'accroître cette production à 300 tonnes par mois.

La réalisation du projet dans les Bois-Francs a favorisé la création de deux autres centres de

récupération, l'un en Mauricie (Shawinigan) il y a quatre ans, et l'autre dans la région de l'Amiante (Thetford) il y a deux mois. Des entreprises semblables sont en voie de naître à Drummondville et à La Tuque tandis qu'une autre sera établie, l'an prochain, dans la région de Bécancour-Nicolet. Selon les prévisions, ces six centres de récupération fourniront du travail à une cinquantaine de personnes et récupéreront 1,200 tonnes de déchets par mois à la fin de 1981.

Boutillerie régionale

Le projet pilote de M. Nadeau prévoit l'implantation de 12 centres de récupération dans les trois régions précitées, l'organisation d'un service régional de dépôts, ainsi que l'établissement d'une boutillerie régionale pour contenants retournables, et le développement de diverses activités reliées à la récupération.

Ce projet de zone expérimentale est, selon M. Nadeau, la solution au problème du traitement des déchets, et s'inscrit parfaitement dans la politique du gouvernement du Québec selon laquelle les aires d'enfouissement sanitaire ne sont qu'une mesure transitoire.

Deux tournois de hockey mineur dans la Beauce

par Paul-Henri Drouin

du bureau du Soleil
SAINT-JOSEPH — Les centres sportifs de Sainte-Marie et de Beauceville, en Beauce, sont le théâtre de deux importants tournois provinciaux de hockey mineur pour les catégories "atome et midjet".

Depuis hier soir et jusqu'à dimanche soir prochain, se dispute à l'aréna de Beauceville le 7e tournoi provincial atome "Rotary" avec la participation de 37 équipes dans les classes "BB", "CC", "B" et "C".

Toutefois, à Sainte-Marie de Beauce, à compter de dimanche prochain et jusqu'au dimanche suivant, sera disputé le 11e tournoi provincial midjet "Baronet", avec la participation de 60 équipes dans les classes "BB", "CC", "B", "C" et "C" spécial, ainsi que le match de la Coupe Beauce.

A chacun de ces endroits, on se prépare à faire tout un accueil aux équipes participantes des régions de Montréal, du Lac-Saint-Jean, des Cantons de l'Est, de Trois-Rivières, de Québec, de Portneuf, de Lotbinière, de Bellechasse, de la Beauce et d'ailleurs.

Comme ce fut le cas par les années passées, les revenus de chacune de ces organisations serviront au financement du hockey mineur à Beauceville et à Sainte-Marie.

L'an dernier, le tournoi atome "Rotary" de Beauceville a attiré plus de 6,000 personnes, alors qu'à Sainte-Marie plus de 10,000 personnes sont passées par les portes de l'aréna pour assister à l'un des matchs du tournoi midjet "Baronet".

Pour cette année, à chacun de ces endroits, on s'attend à une assistance record, ce qui démontre l'importance de tels événements dans la région de Beauce.

A Beauceville

Au tournoi atome "Rotary" de Beauceville, le calendrier des rencontres d'aujourd'hui est le suivant:

12h00 ("C") Sainte-Marie vs Lévis
13h30 ("CC") Sainte-Marie vs Saint-Georges
14h45 ("CC") Charlesbourg (Du Jardin) vs Vanier
16h00 ("CC") Sainte-Foy vs Lac-Etchemin
17h15 ("B") Saint-David vs Charlesbourg (Jean-Talon)
18h30 ("C") Ancienne-Lorette vs Saint-Bernard
19h45 ("CC") Charlesbourg (Bourassa) vs Don-nacona
20h45 ("CC") Sillery Cap-Rouge vs Beauceville
21h30 Exhibition midjet Charlesbourg (Du Jardin) vs Beauceville.

A Sainte-Marie

Le début de la 11e classique annuelle du tournoi provincial midjet "Baronet" se fera à compter de dimanche le 1er mars à midi et se poursuivra tous les jours jusqu'au 8 mars prochain inclusivement, et le calendrier des rencontres de dimanche le 1er mars est le suivant:

12h00 ("C" spécial) Saint-Damien vs Saint-Gilles
13h00 ("C") Breakeyville vs Sainte-Agathe
14h00 ("CC") Beaufort ouest vs Sainte-Foy (La Colline)
15h00 ("CC") Pont-Rouge vs Charlesbourg (Nordet)
16h00 ("CC") Charlesbourg (Du Jardin) vs Lac-Etchemin
Par ailleurs, le calendrier des rencontres du lundi soir, le 2 mars, est le suivant:
17h30 ("B") Saint-Etienne de Lauzon vs Charlesbourg (Sabres)
18h30 ("B") Charny vs Charlesbourg (Bourassa)
19h30 ("C" spécial) Sainte-Hénédiine vs Saint-Bernard
20h30 ("C" spécial) East-Broughton Tring-Jonction vs Saint-Patrice de Beauvage
21h30 ("C" spécial) Saint-Joseph vs Sainte-Marie

Responsable de la mort de D. Goulet

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — M. Guy Bilodeau, de Lac-Etchemin, a été tenu criminellement responsable de la mort de Dany Goulet, âgé de 19 ans, de Saint-Lazare de Bellechasse, survenue à l'hôpital Laval de Sainte-Foy, le 29 novembre 1980, des suites d'un accident sur la route 277, à Lac-Etchemin.

Ce verdict a été prononcé par le coroner du district de Beauce, Me Gabriel Garneau, de Saint-Georges, au terme d'une enquête qui lui a permis d'entendre sept témoins au palais de justice à Saint-Joseph de Beauce.

Il a été mis en preuve que la victime circulait au volant de son véhicule automobile et qu'elle fut heurtée par un véhicule qui circulait en sens inverse, conduit et propriété de Guy Bilodeau, de Lac-Etchemin.

La collision entre les deux véhicules est sur-

venue sur la route 277 en face de l'Institut La Mennais, à Lac-Etchemin.

Suite aux divers témoignages, il apparaît, comme le souligne Me Gabriel Garneau dans son rapport, que le témoin principal Guy Bilodeau conduisait son véhicule automobile à grande vitesse et avait consommé des boissons alcooliques en grand nombre.

Comme le témoin principal semblait avoir perdu la mémoire plusieurs heures avant le moment de l'accident jusqu'à sa sortie de l'hôpital une vingtaine d'heures après l'accident, déclare le coroner Gabriel Garneau, "nous croyons qu'il a tout simplement raté la courbe en face de l'Institut La Mennais, à Lac-Etchemin".

Le décès de Dany Goulet a été constaté par le Dr Léonard Côté et la cause médicale du décès est "polytraumatisme et rupture de l'aorte".

dans nos régions

Rencontre remise

THETFORD-MINES — La rencontre qu'une délégation de la Chambre de commerce de Thetford-Mines devait avoir à Ottawa, lundi dernier, avec le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Herb Gray, a été reportée au lundi 2 mars. On sait que la ville de Thetford cherche à obtenir l'aide financière du gouvernement fédéral dans le cadre du programme de \$350 millions annoncé récemment pour la restructuration industrielle et l'adaptation de la main-d'oeuvre dans les régions touchées par la fermeture d'industries et le chômage.

Fermeture d'une banque

THETFORD-MINES — A cause d'un achalandage insuffisant, la Banque Royale du Canada fermera le 27 mars prochain sa succursale située dans le complexe commercial "Carrefour Frontenac", à Thetford-Mines. Elle maintiendra cependant ses activités dans le centre ville.

Autre expansion

PRINCEVILLE — Le fabricant de jeux en bois et de fenêtres résidentielles, "Jouets Princ-Yal Inc.", de Princeville, achève un projet d'expansion au coût de \$55.000. L'installation de machinerie permettra à l'entreprise d'accroître sa production. Pour réaliser ce projet, la compagnie a reçu une subvention de \$11.000 du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale. En 1979, la firme avait investi \$45.000 dans l'agrandissement de l'usine.

Où aller dans nos régions

Arthabaska

Expositions de **CARICATURES SUR SIR WILFRID LAURIER**, salle des archives; **SCULPTURES SUR NEIGE DE LA LEGENDE** par l'équipe de sculpteurs de Lyster, dans le cadre de la finale des Jeux d'hiver du Québec, jusqu'au 15 mars; **LA FABRICATION TRADITIONNELLE DU BEURRE** en collaboration avec les programmes d'appui aux musées des Musées nationaux du Canada, jusqu'au 15 mars. On pourra également visionner le film "Le beurre d'habitant" conçu et réalisé par Michel Lessard et François Brault. Également collection permanente des meubles des époux Laurier et oeuvres de Suzor Côté et Alfred Laliberté. Au Musée Laurier, 16, rue Laurier ouest. Lun. relâche, mar. au ven. 9h à 12h et 13h30 à 17h, mer. soir 19h à 22h, sam. et dim. 13h30 à 17h. Du 28 fév. au 8 mars, le musée sera ouvert tous les soirs de 19h à 22h ainsi que le lundi.

Le comité de l'Amicale Jeanne-Mance (Hôtel-Dieu d'Arthabaska) lance l'opération **RETRACEMENT** afin de rejoindre tous ses diplômés de l'École des infirmiers (ières) en vue des célébrations du 25^e anniversaire de sa fondation qui auront lieu à Victoriaville le 6 juin. Communiquez avec Jeanne Lemay-Alain, 43 boulevard Grégoire, Arthabaska. G6P 5Z8. Tél. (819)357-2460.

Baie-Comeau

Exposition de **GILLES CLOUTIER**, peintre de Sept-Îles. Vernissage le 1^{er} mars à 20h. Au Corridor, 3, rue Cadillac. Lundi au ven. 8h30 à 12h et 13h30 à 16h30, jeudi 9h30 à 12h et 13h30 à 21h, sam. et dim. 13h30 à 16h30. Du 1^{er} au 15 mars.

Beauce

Exposition "SYNTHÈSE I", salles de la Haute-Beauce. **COLLECTION PERMANENTE**, salles Napoléon-Bolduc, tous les jours de 9h à 17h, ven. 9h à 21h, au Musée de la Haute-Beauce, Saint-Evariste.

GILLES GOSSELIN, folkloriste, lors de la soirée de danse canadienne avec l'orchestre d'André Bernier, organisée par les Elans, à la polyvalente Veilleux, avenue Robert-Cliche, Saint-Joseph de Beauce, sam. à 20h30. Entrée: \$3.

Bellechasse

Exposition **COLLECTION DE LA GALERIE**, à La Galerie, 60 avenue

Colloque sur l'accouchement

THETFORD-MINES — Le centre de références pour les femmes de Thetford, en collaboration avec l'Association pour la santé publique du Québec, le Département de santé communautaire et la Fédération des femmes du Québec, organisent un colloque régional sous le thème "Accoucher ou se faire accoucher" qui aura lieu samedi le 7 mars, de 9h à 17h, à l'école polyvalente de Thetford. Une garderie sera disponible gratuitement sur les lieux. Pour plus d'informations, tél. 338-5453.

Accident mortel

THETFORD-MINES — Un citoyen de Saint-Daniel, M. Armand Boucher, âgé de 42 ans, a perdu la vie dans un accident de la route survenu tôt hier matin. Le véhicule qu'il conduisait a pris une embardée dans le rang A, près de Thetford.

Projet d'expansion?

THETFORD-MINES — Le fabricant de produits en béton, "Gosselin et Fils", de Thetford-Mines, s'est porté acquéreur d'un vaste terrain situé sur l'avenue Monfette et appartenant à la firme "Les Boisseries Plessis Ltée", de Plessisville et utilisé par cette dernière comme centre de distribution. La transaction dont le montant n'a pas été divulgué, a été faite en vue d'un projet d'expansion que la compagnie Gosselin réaliserait au cours des prochains mois au coût de \$700.000. L'entreprise Gosselin est une filiale de "Les Ciments Saint-Laurent".

Charlevoix

Exposition "TENDRE ENFANCE", trousseaux de baptême et autres accessoires à partir des années 1760 à 1950, jusqu'au 31 mai 1981. Expositions permanentes. **SALON VICTORIEN, SALON DES PEINTRES POPULAIRES** et **ATELIER DE TAPISSERIES GEORGES-ÉDOUARD TREMBLAY** mer., jeu., ven. de 10h à 12h et de 13h à 17h, sam. et dim. 13h à 17h, au Musée régional Laure-Conan, La Malbaie.

La Pocatière

Exposition collection permanente "INSECTES ET PAPILLONS". Tous les jours de 9h à 17h, dim. 13h à 17h au Musée François-Pilote.

Rivière-du-Loup

Spectacle **LES RETROUVAILLES DE CLEMENCE**, mardi 3 mars, à 20h30 au Centre culturel 85, rue Sainte-Anne.

Saint-Tite-des-Caps

LE BRAS DU NORD, musique rock et rétro, ven. sam. à compter de 22h, entrée \$2. Le dim. soir à compter de 21h. **LES FOLIES DU DIMANCHE SOIR**, avec la comnatrice Hélène Gravel-Crépeau, trois animateurs, jeux questionnaire, tannantes de chance, quizz musical, etc. prix à gagner. Entrée \$1, suivi de l'orchestre **LE BRAS DU NORD** vers 22h Hôtel-Motel du Capitaine, 274, boul. 138.

Faites parvenir vos communications

avant le mercredi midi au SOLEIL, à l'attention de Louise Lépine ou téléphoner à 647-3414.

Emoi dans la région de Montmagny

Coupsures menaçant la survie du programme Passe-Partout

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — Dans la région pilote de Montmagny, où ce programme est en marche depuis quatre ans, une vive réaction a déjà commencé à se manifester quelques jours à peine après l'annonce en sourdine, en fin de semaine dernière, que des coupures gouvernementales menacent la continuité de Passe-Partout, en septembre prochain.

Tandis que les villes et grands centres urbains bénéficient des garderies et d'une foule d'autres services professionnels inapplicables en milieu éloigné et économiquement faible, Passe-Partout constituait "notre seule possibilité efficace d'intégration à l'école", ont affirmé hier au SOLEIL plus d'une trentaine de parents accourus à Montmagny, d'une cinquantaine de milles à la ronde, pour participer à une entrevue devant initialement regrouper cinq ou six intervenants.

Rappelons que l'opération Passe-Partout à l'intention des enfants de quatre ans ou de prématernelle, est un projet multimédia comportant une série télévisée de 125 émissions de 30 minutes, un programme d'animation des parents de milieu défavorisé et la publication d'une revue de 14 numéros destinée aux enfants et aux parents concernés. En 1979-1980, le programme a touché 10.500 familles. Cette année, il rejoint 13.000 familles et 90 animateurs-éducateurs dans 70 commissions scolaires, grâce à des prévisions budgétaires de \$2.8 millions. A Montmagny, les coupures toucheront deux animateurs et 325 familles.

Moyens de pression

Comme premier moyen de pression visant à inciter ou même forcer éventuellement le gouvernement du Québec et le ministère de l'Éducation à réviser les coupures budgétaires et assurer la survie de Passe-Partout, les jeunes parents rencontrés par LE SOLEIL, pour la plupart dans la trentaine, ont entrepris de faire signer des pétitions, au niveau de l'école ou de la municipalité.

Ils ont profité de l'occasion pour signer eux-mêmes une feuille de présences devant constituer un noyau



Groupe de parents courroucés par l'annonce de coupures gouvernementales menaçant la continuité d'un programme en marche depuis quatre ans.

régional, en vue d'interventions ultérieures concertées, si de tels recours s'avéraient nécessaires. "Car maintenant qu'on y participe à fond de train, nous les parents, et que le programme est devenu un besoin dans notre milieu, nous jugeons inconcevable qu'on nous enlève cette formule unique et sans pareille d'intégration de nos enfants à l'école et d'éveil à la participation sociale" ont-ils unanimement et fortement assuré. Et on est prêt à entrer en lutte pour défendre cette cause!

Les autorités gouvernementales ont fait un mauvais calcul, a-t-on insisté, si les coupures au programme Passe-Partout ont été évaluées "comme ne devant pas être de portée politique trop défavorable, comparativement à d'autres restrictions budgétaires".

Ou bien, voit-on comme autre hypothèse, c'est que le mouvement de participation des parents à la vie scolaire, au cours des quatre premières années d'expérience du programme Passe-Partout, "vient trop déranger le ministère, les commissions scolaires et

même certains professeurs!"

Il s'agit là de deux perspectives qui révoltent autant l'une que l'autre les jeunes parents bien décidés "d'aller au bout".

Déjà des requêtes ont été signées, ou sont en voie de l'être, à l'adresse notamment du premier ministre René Lévesque, du ministre de l'Éducation Camille Laurin et "des grands médias d'information qui oublient trop souvent de faire entendre la voix des petits, ne résidant pas en ville".

À l'instar de la pétition groupant 32 signataires de Saint-Pierre de Montmagny, le "mouvement spontané" de survie de Passe-Partout a fait état de semblables réactions à Saint-Paul, Montmagny, Saint-Philémon, Berthier-sur-Mer, Sainte-Euphémie, Saint-Eugène de L'Islet, Saint-Fabien, Sainte-Lucie, Saint-Lazare de Bellechasse, Saint-Jean-Port-Joli et autres, qui avaient délégué des représentants au rendez-vous inopiné du SOLEIL et de l'hebdomadaire Le Peuple-Courrier de la Côte-du-Sud, à une journée d'avis.

La résolution de Saint-Pierre dit s'objecter au non-renouvellement du budget de Passe-Partout, en septembre prochain, parce que les coupures auront "pour effet de priver les enfants et les parents d'un service essentiel".

On souligne notamment que cette initiative a amené jusqu'ici les enfants de quatre ans à mieux s'adapter à la vie de groupe, à s'enrichir par l'expérience des autres, à faciliter leur entrée à la maternelle, à établir une meilleure relation avec leurs parents, à s'habituer graduellement à une discipline de groupe, à développer leur autonomie et à s'exprimer davantage en groupe.

Quant aux parents eux-mêmes, on remarque qu'en l'absence de cours "pour devenir parents", il s'agit d'une expérience "qui nous aide à mieux saisir notre rôle à la maison et à l'école, à nous enrichir des connaissances des autres, à nous intéresser entre autres au développement moteur, social-affectif, au langage (scolaire) de nos enfants, et à développer des relations humaines et sociales dans notre milieu".

Nissan souhaite la bienvenue aux Automobiles B. Roberge Ltée.

5740 Boulevard St-Anne, Boischatel 822-0499

L'expérience, ça compte!

C'est avec le plus grand plaisir que les Automobiles Nissan souhaitent à Bertrand Roberge, Président des Automobiles B. Roberge Ltée., la bienvenue au réseau des concessionnaires Datsun du Québec.

Bertrand Roberge possède une solide réputation d'expérience et d'intégrité dans la région de Québec. Il apporte à Boischatel 18 ans de service aux automobilistes de la communauté. En se joignant à l'équipe Datsun, il relève le défi des années 80 en offrant aux consommateurs une gamme de voitures et de camionnettes de qualité qu'il considère sans égale au Canada!

Bertrand Roberge a réuni une équipe supérieure de vente et de service après-vente, dont la formation garantira la satisfaction de tous vos besoins automobiles. Venez faire sa connaissance. Faites un tour d'essai dans une Datsun 1981 — toutes sont étudiées pour une économie maximum d'essence ainsi qu'un confort et un plaisir de longue durée.

Choisissez parmi les Sedans, Hatchbacks, Familiales, voitures de sport, camionnettes et 4x4. Il existe une Datsun faite sur mesure pour tous les goûts et tous les budgets — et vous la découvrirez chez Bertrand Roberge! Une bonne nouvelle pour Boischatel — une concession Datsun y ouvre ses portes. Le plaisir au volant est à la portée de tous!

Salle de montre, installations de service après-vente et département des pièces tout nouveaux!

DUGAL LESSARD
BOULEVARD ST-ANNE
AUTOMOBILES B. ROBERGE LTÉE.

AUTOMOBILES B. ROBERGE LTÉE.
5740 Boulevard St-Anne Boischatel
822-0499

L'AVENIR ROULE EN DATSUN

RESTAURANT CAFE D'EUROPE
les 27, 28 février et le dimanche 1^{er} mars

- la quiche lorraine
- le potage parmesan
- les crevettes crées
- le fond d'artichaut
- le risotto
- les tomates mignonnes
- le charlot des mille douceurs
- café

Le tout \$13.95
27, Ste-Angèle, Québec 692-3835

LOTTO-SÉLECT

Date: 25-2-81
NUMÉRO GAGNANT: 7239
Ventes: 125 522\$

Mises de 50¢ gagnantes	Lot par mise de 50¢
dans l'ordre	6 2 438 20\$
dans n'importe quel ordre	412 101 60\$

Un temps doux, annonciateur des tremblements de terre

par Réal LABERGE

LA POCATIÈRE — "Y avait eu aussi un gros temps doux, avant que ça se mette à trembler en 1925, un samedi soir, vers 9h30. Mais pas aussi longtemps que le beau temps que nous avons depuis plus d'une semaine!"

A l'instar de M. Alcide Dumais, cordonnier à la retraite, à La Pocatière, de nombreux anciens de la région se souviennent que c'est à la suite d'un dégel printanier hâtif semblable à celui que nous vivons, que s'est produit le fameux tremblement de terre du 28 février 1925, d'une magnitude de 7.5 à l'échelle de Richter à son épicerie de Rivière-Ouelle.

Par contre, pour d'autres témoins du séisme, c'est plutôt d'une bonne tempête, dont on se rappelle! Mais on s'empresse bien vite de souligner qu'on est resté beaucoup plus marqué par les méfaits du tremblement, qui a raviné le sol dans les champs, renversé la vaisselle des armoires, lézardé les édifices publics, ou jeté à terre presque toutes les cheminées des maisons.

Hier, à la station de météo de la ferme expérimentale du gouvernement fédéral, de La Pocatière, on s'avouait par ailleurs incapable de trancher la question. "Nous ne disposons pas de renseignements assez précis à ce sujet", a répondu au SOLEIL le responsable du service, M. Jacques Deschênes, qui a effectué des

recherches afin d'en avoir le coeur net.

Tout ce qu'on a retrouvé dans les registres de la fin de février de 1925, ce sont des remarques générales indiquant des conditions climatiques passablement normales, pour la saison. "Rien de nature à prouver les allégations d'un temps doux prolongé et d'une fonte précoce de la neige", a ajouté M. Deschênes, en expliquant toutefois que les appareils d'enregistrement climatique faisaient défaut à ce moment. On dispose de relevés détaillés pour la période de 1913 à 1920. Mais de 1920 à 1935, les données se limitent à des remarques journalières. Puis les relevés précis reprennent en 1935. M. Deschênes a assumé la direction du service régional de météo en 1970.

Pas de rapport

D'autre part, le responsable de la station de sismologie de l'Institut de technologie agricole de La Pocatière, M. Claude Leblond, s'est montré très sceptique à l'idée qu'il puisse exister quelque rapport que ce soit entre les secousses sismiques et les variations de la température.

M. Leblond y voit peut-être une coïncidence, en 1925. Mais il rappelle qu'il y a tellement de divergences entre le dégel du sol printanier, qui se situe en surface et n'implique que de un à deux mètres de terre maléable, et les tremblements telluriques, qui se situent à des profondeurs de cinq, huit

ou dix kilomètres, dans le roc solide.

Rappelons que le séisme de 1925 avait atteint une magnitude de 7.5 et qu'il avait été ressenti jusqu'en Virginie, au sud, et au Mississippi, à l'ouest. Les experts différencient la cause des nombreux tremblements de terre ressentis dans le quadrilatère compris entre Baie-Saint-Paul, La Malbaie, Saint-Jean-Port-Joli et Kamouraska, séismes habituellement attribuables au mouvement des grandes plaques continentales, formées par des cassures de la calotte terrestre.

Cratère météorique

Il s'agirait plutôt d'une anomalie tectonique encore inconnue, mais pouvant probablement être reliée au cratère existant entre Baie-Saint-Paul et La Malbaie, qui résulterait de la chute d'une météorite, il y a quelques millions d'années. C'est ce qu'on cherche à éclaircir depuis quelques années, notamment à l'aide de deux séries de trois appareils de détection qui ont été installés de part et d'autre du Saint-Laurent, avec un relais radio-onde entre La Pocatière et Saint-Onésime.

Aux 50 ans

De 1658 à 1925, la région a été soumise à neuf séismes de magnitude 7. De moindre intensité, les secousses les plus récentes ont été ressenties le 23 octobre 1976, avec une intensité atteignant 4.2, et le 20 août 1979, lors d'un tremblement s'élevant à 5.5 sur

l'échelle Richter.

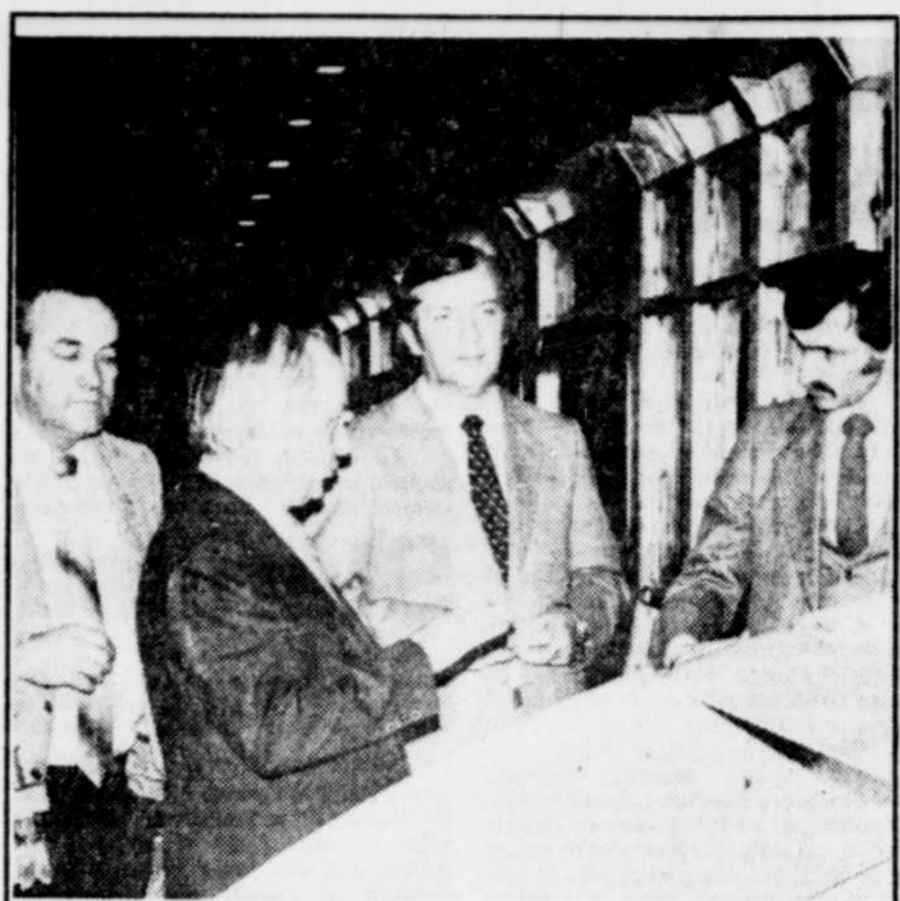
Ce qui entretient l'appréhension dans le milieu, c'est un rappel fait en 1976 à La Pocatière par le Dr Gabriel Leblanc, alors chargé des recherches sismologiques du département des mines et de géologie d'Ottawa, à savoir "qu'il se devait d'avouer qu'en principe, tenant compte de la courbe de sismicité, il pourrait bien se produire une répétition de 1925". On ne se retrouvait pas devant un cycle aussi régulier qu'une récurrence à tous les 50 ans, "mais peut-être bien de deux (séismes majeurs) dans 100 ans!"

A la confesse

Au moment du grand tremblement de 1925, M. Alcide Dumais, alors âgé de 20 ans, jouait aux cartes à l'hôtel Victoria de La Pocatière, où il résidait comme pensionnaire. "La vaisselle a dégringolé de l'armoire, on a entendu un grondement, et ça s'est mis à danser; pas le temps de sortir dehors!"

Des méfaits du séisme, il relate notamment qu'il ne restait que quelques cheminées debout dans le village, que du plâtre s'est effondré du plafond de la chapelle du collège de Sainte-Anne.

Mais surtout, ce qui l'a le plus frappé, "ce sont ces longues files de visages pâles et nerveux, qui attendaient le lendemain matin, un dimanche, pour aller à la confesse!"



Lévesque à La Pocatière

Depuis deux ans, le Québec avance plus vite que l'Ontario au point de vue économique, a rappelé hier le premier ministre René Lévesque aux 600 employés de Bombardier, à La Pocatière. Et le premier ministre a souligné que cette usine est un exemple du développement des compétences du Québec. Le président du conseil d'administration de Bombardier, M. Laurent Beaudoin, à droite, et le directeur de l'usine, M. Roland Gagnon, ont fait visiter les installations à M. Lévesque, qu'accompagnait le député de Kamouraska-Témiscouata, M. Léonard Lévesque, à gauche.

Jantzen
coup d'oeil sur nos maillots '81...

à gauche superbe maillot une pièce, de nylon et spandex. Imprimé en dégradé de bleu, 10 à 16 \$22.00

à droite, maillot 2 pièces avec pincées au buste et culotte à la taille. Dégradé de bleu ou violet, 14 à 18 \$50.00

veste de ratine à manches longues, fermée simplement d'une ceinture nouée à la taille. Blanc ou Tan P. M. G. \$36.00

Visa, MasterCard disponible à notre rayon du sport.

mail st-roch • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon • carrefour laval

Projet de centres pour récupérer les déchets

par Fortunat MARCOUX

THETFORD-MINES — Un projet expérimental de récupération à la source des déchets dont la réalisation pourrait entraîner la création de 350 emplois, vient d'être proposé au ministre québécois de l'Environnement pour le territoire englobant les régions des Bois-Francis, de la Mauricie et de l'Amiante.

Le parrain en est M. Claude Nadeau, directeur général de la Corporation de développement économique des Bois-Francis.

M. Nadeau a soumis son projet dans le cadre d'un séminaire sur la récupération et le recyclage des déchets qui a eu lieu récemment à Montréal.

Selon lui, cette industrie offre un énorme potentiel. Ce qui était dans les Bois-Francis en 1976 une activité parasolaire pour sensibiliser les étudiants et la population au tri des déchets à la source, est devenue une entreprise qui ramasse mensuellement 150 tonnes de déchets recyclables. L'usine dont les travaux d'agrandissement achèvent, sera bientôt en mesure d'accroître cette production à 300 tonnes par mois.

La réalisation du projet dans les Bois-Francis a favorisé la création de deux autres centres de

récupération, l'un en Mauricie (Shawinigan) il y a quatre ans, et l'autre dans la région de l'Amiante (Thetford) il y a deux mois. Des entreprises semblables sont en voie de naître à Drummondville et à La Tuque tandis qu'une autre sera établie, l'an prochain, dans la région de Bécancour-Nicolet. Selon les prévisions, ces six centres de récupération fourniront du travail à une cinquantaine de personnes et récupéreront 1.200 tonnes de déchets par mois à la fin de 1981.

Bouteillerie régionale

Le projet pilote de M. Nadeau prévoit l'implantation de 12 centres de récupération dans les trois régions précitées, l'organisation d'un service régional de dépôts, ainsi que l'établissement d'une bouteille régionale pour contenants retournables, et le développement de diverses activités reliées à la récupération.

Ce projet de zone expérimentale est, selon M. Nadeau, la solution au problème du traitement des déchets, et s'insère parfaitement dans la politique du gouvernement du Québec selon laquelle les aires d'enfouissement sanitaire ne sont qu'une mesure transitoire.

Deux tournois de hockey mineur dans la Beauce

par Paul-Henri Drouin

SAINT-JOSEPH — Les centres sportifs de Sainte-Marie et de Beauceville, en Beauce, sont le théâtre de deux importants tournois provinciaux de hockey mineur pour les catégories "atome et midjet".

Depuis hier soir et jusqu'à dimanche soir prochain, se dispute à l'aréna de Beauceville le 7e tournoi provincial atome "Rotary" avec la participation de 37 équipes dans les classes "BB", "CC", "B" et "C".

Toutefois, à Sainte-Marie de Beauce, à compter de dimanche prochain et jusqu'au dimanche suivant, sera disputé le 11e tournoi provincial midjet "Baronet", avec la participation de 60 équipes dans les classes "BB", "CC", "B", "C" et "C" spécial, ainsi que le match de la Coupe Beauce.

A chacun de ces endroits, on se prépare à faire tout un accueil aux équipes participantes des régions de Montréal, du Lac-Saint-Jean, des Cantons de l'Est, de Trois-Rivières, de Québec, de Portneuf, de Lotbinière, de Bellechasse, de la Beauce et d'ailleurs.

Comme ce fut le cas par les années passées, les revenus de chacune de ces organisations serviront au financement du hockey mineur à Beauceville et à Sainte-Marie.

L'an dernier, le tournoi atome "Rotary" de Beauceville a attiré plus de 6.000 personnes, alors qu'à Sainte-Marie plus de 10.000 personnes sont passées par les portes de l'aréna pour assister à l'un des matchs du tournoi midjet "Baronet".

Pour cette année, à chacun de ces endroits, on s'attend à une assistance record, ce qui démontre l'importance de tels événements dans la région de Beauce.

A Beauceville

Au tournoi atome "Rotary" de Beauceville, le calendrier des rencontres d'aujourd'hui est le suivant:

- 12h00 ("C") Sainte-Marie vs Lévis
- 13h30 ("CC") Sainte-Marie vs Saint-Georges
- 14h45 ("CC") Charlesbourg (Du Jardin) vs Vanier
- 16h00 ("CC") Sainte-Foy vs Lac-Étchemin
- 17h15 ("B") Saint-David vs Charlesbourg (Jean-Talon)
- 18h30 ("C") Ancienne-Lorette vs Saint-Bernard
- 19h45 ("CC") Charlesbourg (Bourassa) vs Donnacoma
- 20h45 ("CC") Sillery Cap-Rouge vs Beauceville
- 21h30 Exhibition midjet Charlesbourg (Du Jardin) vs Beauceville.

A Sainte-Marie

Le début de la 11e classique annuelle du tournoi provincial midjet "Baronet" se fera à compter de dimanche le 1er mars à midi et se poursuivra tous les jours jusqu'au 8 mars prochain inclusivement, et le calendrier des rencontres de dimanche le 1er mars est le suivant:

- 12h00 ("C" spécial) Saint-Damien vs Saint-Gilles
- 13h00 ("C") Breakeyville vs Sainte-Agathe
- 14h00 ("CC") Beaufort ouest vs Sainte-Foy (La Colline)
- 15h00 ("CC") Pont-Rouge vs Charlesbourg (Nordet)
- 16h00 ("CC") Charlesbourg (Du Jardin) vs Lac-Étchemin
- Par ailleurs, le calendrier des rencontres du lundi soir, le 2 mars, est le suivant:
- 17h30 ("B") Saint-Etienne de Lauzon vs Charlesbourg (Sabres)
- 18h30 ("B") Charny vs Charlesbourg (Bourassa)
- 19h30 ("C" spécial) Sainte-Hénédiène vs Saint-Bernard
- 20h30 ("C" spécial) East-Broughton Tring-Jonction vs Saint-Patrice de Beauvillage
- 21h30 ("C" spécial) Saint-Joseph vs Sainte-Marie

Responsable de la mort de D. Goulet

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — M. Guy Bilodeau, de Lac-Étchemin, a été tenu criminellement responsable de la mort de Dany Goulet, âgé de 19 ans, de Saint-Lazare de Bellechasse, survenue à l'hôpital Laval de Sainte-Foy, le 29 novembre 1980, des suites d'un accident sur la route 277, à Lac-Étchemin.

Ce verdict a été prononcé par le coroner du district de Beauce, Me Gabriel Garneau, de Saint-Georges, au terme d'une enquête qui lui a permis d'entendre sept témoins au palais de justice à Saint-Joseph de Beauce.

Il a été mis en preuve que la victime circulait au volant de son véhicule automobile et qu'elle fut heurtée par un véhicule qui circulait en sens inverse, conduit et propriété de Guy Bilodeau, de Lac-Étchemin.

La collision entre les deux véhicules est sur-

venue sur la route 277 en face de l'Institut La Mennais, à Lac-Étchemin.

Suite aux divers témoignages, il apparaît, comme le souligne Me Gabriel Garneau dans son rapport, que le témoin principal Guy Bilodeau conduisait son véhicule automobile à grande vitesse et avait consommé des boissons alcooliques en grand nombre.

Comme le témoin principal semblait avoir perdu la mémoire plusieurs heures avant le moment de l'accident jusqu'à sa sortie de l'hôpital une vingtaine d'heures après l'accident, déclare le coroner Gabriel Garneau, "nous croyons qu'il a tout simplement raté la courbe en face de l'Institut La Mennais, à Lac-Étchemin".

Le décès de Dany Goulet a été constaté par le Dr Léonard Côté et la cause médicale du décès est "polytraumatisme et rupture de l'aorte".

dans nos régions

Rencontre remise

THETFORD-MINES — La rencontre qu'une délégation de la Chambre de commerce de Thetford-Mines devait avoir à Ottawa, lundi dernier, avec le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Herb Gray, a été reportée au lundi 2 mars. On sait que la ville de Thetford cherche à obtenir l'aide financière du gouvernement fédéral dans le cadre du programme de \$350 millions annoncé récemment pour la reconstruction industrielle et l'adaptation de la main-d'œuvre dans les régions touchées par la fermeture d'industries et le chômage.

Fermeture d'une banque

THETFORD-MINES — A e d'un achalandage insuffisant, la Banque Royale du Canada fermera le 27 mars prochain sa succursale située dans le complexe commercial "Carrefour Frontenac", à Thetford-Mines. Elle maintiendra cependant ses activités dans le centre ville.

Autre expansion

PRINCEVILLE — Le fabricant de jeux en bois et de fenêtres résidentielles, "Jouets Prince-Yal Inc.", de Princeville, achève un projet d'expansion au coût de \$55.000. L'installation de machinerie permettra à l'entreprise d'accroître sa production. Pour réaliser ce projet, la compagnie a reçu une subvention de \$11.000 du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale. En 1979, la firme avait investi \$45.000 dans l'agrandissement de l'usine.

Où aller dans nos régions

Arthabaska

Expositions de **CARICATURES SUR SIR WILFRID LAURIER**, salle des archives; **SCULPTURES SUR NEIGE DE LA LÉGENDE** par l'équipe de sculpteurs de Lyster, dans le cadre de la finale des Jeux d'hiver du Québec, jusqu'au 15 mars; **LA FABRICATION TRADITIONNELLE DU BEURRE** en collaboration avec les programmes d'appui aux musées des Musées nationaux du Canada, jusqu'au 15 mars. On pourra également visionner le film "Le beurre d'habitant" conçu et réalisé par Michel Lessard et François Brault. Également collection permanente des meubles des époux Laurier et œuvres de Suzor Côté et Alfred Laliberté. Au Musée Laurier, 16, rue Laurier ouest. Lun. relâche, mar. au ven. 9h à 12h et 13h30 à 17h, mer. soir 19h à 22h, sam. et dim. 13h30 à 17h. Du 28 fév. au 8 mars, le musée sera ouvert tous les soirs de 19h à 22h ainsi que le lundi.

Le comité de l'Amicale Jeanne-Mance (Hôtel-Dieu d'Arthabaska) lance l'opération **RETRACEMENT** afin de rejoindre tous ses diplômés de l'École des infirmiers (ières) en vue des célébrations du 25^e anniversaire de sa fondation qui auront lieu à Victoriaville le 6 juin. Communiquez avec Jeanne Lemay-Alain, 43 boulevard Grégoire, Arthabaska. G6P 5Z8. Tél. (819)357-2460.

Baie-Comeau

Exposition de **GILLES CLOUTIER**, peintre de Sept-Îles. Vernissage le 1^{er} mars à 20h. Au Corridor, 3, rue Cadillac. Lundi au ven. 8h30 à 12h et 13h30 à 16h30, jeudi 9h30 à 12h et 13h30 à 21h, sam. et dim. 13h30 à 16h30. Du 1^{er} au 15 mars.

Beauce

Exposition "SYNTHÈSE I", salles de la Haute-Beauce, **COLLECTION PERMANENTE**, salles Napoléon-Bolduc, tous les jours de 9h à 17h, ven. 9h à 21h, au Musée de la Haute-Beauce, Saint-Evariste.

GILLES GOSSELIN, folkloriste, lors de la soirée de danse canadienne avec l'orchestre d'André Bernier, organisée par les Elans, à la polyvalente Veilleux, avenue Robert-Cliche, Saint-Joseph de Beauce, sam. à 20h30. Entrée: \$3.

Bellechasse

Exposition **COLLECTION DE LA GALERIE**, à La Galerie, 60 avenue

Colloque sur l'accouchement

THETFORD-MINES — Le centre de références pour les femmes de Thetford, en collaboration avec l'Association pour la santé publique du Québec, le Département de santé communautaire et la Fédération des femmes du Québec, organisent un colloque régional sous le thème "Accoucher ou se faire accoucher" qui aura lieu samedi le 7 mars, de 9h à 17h, à l'école polyvalente de Thetford. Une garderie sera disponible gratuitement sur les lieux. Pour plus d'informations, tél. 338-5453.

Accident mortel

THETFORD-MINES — Un citoyen de Saint-Daniel, M. Armand Boucher, âgé de 42 ans, a perdu la vie dans un accident de la route survenu tôt hier matin. Le véhicule qu'il conduisait a pris une embardée dans le rang A, près de Thetford.

Projet d'expansion?

THETFORD-MINES — Le fabricant de produits en béton, "Gosselin et Fils", de Thetford-Mines, s'est porté acquiescent d'un vaste terrain situé sur l'avenue Monfette et appartenant à la firme "Les Boiseries Plessis Ltée", de Plessisville et utilisé par cette dernière comme centre de distribution. La transaction dont le montant n'a pas été divulgué, a été faite en vue d'un projet d'expansion que la compagnie Gosselin réaliserait au cours des prochains mois au coût de \$700.000. L'entreprise Gosselin est une filiale de "Les Ciments Saint-Laurent".

Royale, Saint-Charles de Bellechasse. Sam. et dim. de 12h à 17h.

Causapsal

Exposition de photos de **LEONARD GAGNE** et **MARTIN LAVOIE**, photographes d'Amqui, au Café La Virée, 35, rue Saint-Jean-Baptiste. Tous les jours de 10h30 à 3h du matin. Présentation de film tous les mardis à 21h30. Entrée gratuite.

Charlevoix

Exposition "TENDRE ENFANCE", trousseaux de baptême et autres accessoires à partir des années 1760 à 1950, jusqu'au 31 mai 1981. Expositions permanentes. **SALON VICTORIEN, SALON DES PEINTRES POPULAIRES** et **ATELIER DE TAPISSERIES GEORGES-EDOUARD TREMBLAY** mer., jeu., ven. de 10h à 12h et de 13h à 17h, sam. et dim. 13h à 17h, au Musée régional Laure-Conan, La Malbaie.

L'ATELIER-ÉCOLE DU CENTRE D'ART DE BAIE-SAINT-PAUL marque son premier anniversaire d'existence par une grande exposition à la Centrale d'artisanat de Montréal, 1450 rue Saint-Denis. Jusqu'au 2 mars.

La Pocatière

Exposition collection permanente "INSECTES ET PAPILLONS". Tous les jours de 9h à 17h, dim. 13h à 17h au Musée François-Pilote.

Rivière-du-Loup

Spectacle **LES RETROUVAILLES DE CLEMENCE**, mardi 3 mars, à 20h30 au Centre culturel 85, rue Sainte-Anne.

Saint-Tite-des-Caps

LE BRAS DU NORD, musique rock et rétro, ven. sam. à compter de 22h, entrée \$2. Le dim. soir à compter de 21h, **LES FOLIES DU DIMANCHE SOIR**, avec la compositrice Hélène Gravel-Crépeau, trois animateurs, jeux questionnaires, tannantes de chance, quizz musical, etc. prix à gagner. Entrée \$1, suivi de l'orchestre **LE BRAS DU NORD** vers 22h Hôtel-Motel du Capitaine, 274, boul. 138.

Faites parvenir vos communications avant le mercredi midi au SOLEIL, à l'attention de Louise Lépine ou téléphoner à 647-3414.

Emoi dans la région de Montmagny

Coupures menaçant la survie du programme Passe-Partout

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — Dans la région pilote de Montmagny, où ce programme est en marche depuis quatre ans, une vive réaction a déjà commencée à se manifester quelques jours à peine après l'annonce en sourdine, en fin de semaine dernière, que des coupures gouvernementales menacent la continuité de Passe-Partout, en septembre prochain.

Tandis que les villes et grands centres urbains bénéficient des garderies et d'une foule d'autres services professionnels inapplicables en milieu éloigné et économiquement faible, Passe-Partout constitue "notre seule possibilité efficace d'intégration à l'école", ont affirmé hier au SOLEIL plus d'une trentaine de parents accourus à Montmagny, d'une cinquantaine de milles à la ronde, pour participer à une entrevue devant initialement regrouper cinq ou six intervenants.

Rappelons que l'opération Passe-Partout à l'intention des enfants de quatre ans ou de prématurés, est un projet multimédia comportant une série télévisée de 125 émissions de 30 minutes, un programme d'animation des parents de milieu défavorisé et la publication d'une revue de 14 numéros destinée aux enfants et aux parents concernés. En 1979-1980, le programme a touché 10.500 familles. Cette année, il rejoint 13.000 familles et 90 animateurs-éducateurs dans 70 commissions scolaires, grâce à des prévisions budgétaires de \$2,8 millions. À Montmagny, les coupures toucheront deux animateurs et 325 familles.

Moyens de pression

Comme premier moyen de pression visant à inciter ou même forcer éventuellement le gouvernement du Québec et le ministère de l'Éducation à réviser les coupures budgétaires et assurer la survie de Passe-Partout, les jeunes parents rencontrés par LE SOLEIL, pour la plupart dans la trentaine, ont entrepris de faire signer des pétitions, au niveau de l'école ou de la municipalité.

Ils ont profité de l'occasion pour signer eux-mêmes une feuille de présences devant constituer un noyau



Groupe de parents courroucés par l'annonce de coupures gouvernementales menaçant la continuité d'un programme en marche depuis quatre ans.

régional, en vue d'interventions ultérieures concertées, si de tels recours s'avéraient nécessaires. "Car maintenant qu'on y participe à fond de train, nous les parents, et que le programme est devenu un besoin dans notre milieu, nous jugeons inconcevable qu'on nous enlève cette formule unique et sans pareille d'intégration de nos enfants à l'école et d'éveil à la participation sociale" ont-ils unanimement et fortement assuré. Et on est prêt à entrer en lutte pour défendre cette cause!

Les autorités gouvernementales ont fait un mauvais calcul, a-t-on insisté, si les coupures au programme Passe-Partout ont été évaluées "comme ne devant pas être de portée politique trop défavorable, comparativement à d'autres restrictions budgétaires!"

Ou bien, voit-on comme autre hypothèse, c'est que le mouvement de participation des parents à la vie scolaire, au cours des quatre premières années d'expérience du programme Passe-Partout, "vient trop déranger le ministère, les commissions scolaires et

même certains professeurs!"

Il s'agit là de deux perspectives qui révoltent autant l'une que l'autre les jeunes parents bien décidés "d'aller au bout".

Déjà des requêtes ont été signées, ou sont en voie de l'être, à l'adresse notamment du premier ministre René Lévesque, du ministre de l'Éducation Camille Laurin et "des grands médias d'information qui oublient trop souvent de faire entendre la voix des petits, ne résidant pas en ville".

A l'instar de la pétition groupant 32 signatures de Saint-Pierre de Montmagny, le "mouvement spontané" de survie de Passe-Partout a fait état de semblables réactions à Saint-Paul, Montmagny, Saint-Philémon, Berthier-sur-Mer, Sainte-Euphémie, Saint-Eugène de L'Islet, Saint-Fabien, Sainte-Lucie, Saint-Lazare de Bellechasse, Saint-Jean-Port-Joli et autres, qui avaient délégué des représentants au rendez-vous inopiné du SOLEIL et de l'hebdomadaire Le Peuple-Courrier de la Côte-du-Sud, à une journée d'avis.

La résolution de Saint-Pierre dit s'objecter au non-renouvellement du budget de Passe-Partout, en septembre prochain, parce que les coupures auront "pour effet de priver les enfants et les parents d'un service essentiel".

On souligne notamment que cette initiative a amené jusqu'ici les enfants de quatre ans à mieux s'adapter à la vie de groupe, à s'enrichir par l'expérience des autres, à faciliter leur entrée à la maternelle, à établir une meilleure relation avec leurs parents, à s'habituer graduellement à une discipline de groupe, à développer leur autonomie et à s'exprimer davantage en groupe.

Quant aux parents eux-mêmes, on remarque qu'en l'absence de cours "pour devenir parents", il s'agit d'une expérience "qui nous aide à mieux saisir notre rôle à la maison et à l'école, à nous enrichir des connaissances des autres, à nous intéresser entre autres au développement moteur, social-affectif, au langage (scolaire) de nos enfants, et à développer des relations humaines et sociales dans notre milieu".

La Maison des jeunes

CHARNY — Une assemblée publique se tiendra dimanche prochain, à 19h, à la salle paroissiale de Charny, afin de discuter des possibilités de réouverture de la Maison des jeunes incendiée le 11 janvier dernier. Selon les responsables, entre 50 et 70 jeunes de Charny fréquentaient la maison et les jeunes ont demandé qu'une nouvelle maison soit aménagée.

CONVERTISSEUR PHILIPS
 Convertisseur de fréquences, capacité de 30 canaux sélectionnés, UHF requis, câble inclus.
GARANTIE 1 AN \$3795
 ÉCONOMIQUE RADIO T.V.
 G.L. ENR. L'ÉPI
 2643, Ch. Ste-Foy, 658-5435

RESTAURANT La Réserve
 108, St-Cyrille ouest
Menu
 les 26, 27 et 28 février
 • Barquette de crabe "MADRAS"
 • Consommé Moiré
 • Rôti de veau, sauce poivrée avec nouilles au beurre
 • Dessert: gâteau Réserve
 • Thé, café
\$1395
 • Amarré servi gratuitement avec ce menu
Rés.: 524-1864
 (demandez M. André)
 Heures d'ouverture: de 11h30 à 15h et de 17h30 à 23h30
 Fermé le dimanche

Nissan souhaite la bienvenue aux Automobiles B. Roberge Ltée.
 5740 Boulevard St-Anne, Boischatel 822-0499

L'expérience, ça compte!
 C'est avec le plus grand plaisir que les Automobiles Nissan souhaitent à Bertrand Roberge, Président des Automobiles B. Roberge Ltée., la bienvenue au réseau des concessionnaires Datsun du Québec.
 Bertrand Roberge possède une solide réputation d'expérience et d'intégrité dans la région de Québec. Il apporte à Boischatel 18 ans de service aux automobilistes de la communauté. En se joignant à l'équipe Datsun, il relève le défi des années 80 en offrant aux consommateurs une gamme de voitures et de camionnettes de qualité qu'il considère sans égale au Canada!
 Bertrand Roberge a réuni une équipe supérieure de vente et de service après-vente, dont la formation garantira la satisfaction de tous vos besoins automobiles. Venez faire sa connaissance. Faites un tour d'essai dans une Datsun 1981 — toutes sont étudiées pour une économie maximum d'essence ainsi qu'un confort et un plaisir de longue durée.

Choisissez parmi les Sedans, Hatchbacks, Familiales, voitures de sport, camionnettes et 4x4. Il existe une Datsun faite sur mesure pour tous les goûts et tous les budgets — et vous la découvrirez chez Bertrand Roberge! Une bonne nouvelle pour Boischatel — une concession Datsun y ouvre ses portes. Le plaisir au volant est à la portée de tous!

Salle de montre, installations de service après-vente et département des pièces tout nouveaux!

DUGAL LESSARD
 BOULEVARD ST-ANNE
AUTOMOBILES B. ROBERGE LTÉE.

AUTOMOBILES B. ROBERGE LTÉE.
 5740 Boulevard St-Anne Boischatel
822-0499

L'AVENIR ROULE EN DATSUN

RESTAURANT CAFE d'EUROPE
 les 27, 28 février et le dimanche 1^{er} mars
 • la quiche lorraine
 • le potage parisienne
 • les crevettes créolées
 • le fond d'archaout renaissance, le riz pilaf et les tomates mignonnes
 • le chariot des mille douceurs
 • café
Le tout \$1395
 27, Ste-Ange, Québec
 692-3835

LOTO-SÉLECT

Date: 25-2-81
 NUMÉRO GAGNANT: 7239

Ventes: 125 522\$

Mises de 50¢ gagnantes: 6
 lot par mise de 50¢: 2 438 20\$

dans l'ordre: 412
 dans n'importe quel ordre: 101 60\$

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funéraires • remerciements • mémoriaux • services anniversaires • faveurs

nous sympathisons à votre deuil.
LE SOLEIL

705 - AVIS DE DÉCÈS

BEDARD, Wilfrid — A son domicile, le 25 février 1981, à l'âge de 54 ans et 10 mois, est décédé subitement M. Wilfrid Bedard, soudeur en bâtiments à la Commission des écoles catholiques de Québec, époux de dame Noëlla Cloutier. Il demeurait au 1617 rue de Lozère, Orsainville. Les funérailles auront lieu samedi le 28 février, à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard et Fils Ltée 1290, 1ère Avenue Québec

à 9h30 pour l'église de St-Pierre-aux-Liens, Orsainville, et de là au crématoire pour incinération. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils et sa belle-fille: M. et Mme Guy Bedard (Lise Sanctuaire) et Pierre Bedard; ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Arthur Bedard (Gemma), Mme Antoinette D'Amours, Mlle Madeleine Thérèse, Jeanne d'Arc et Eva Bedard, M. et Mme Jean Bedard (Pierrette), M. Emilie Bedard, M. et Mme Lucien Marotte (Cécile), Mme Robert Thériault (Jeanne d'Arc), M. et Mme Maurice Frenette (Madeleine), M. Noël Trotier, M. et Mme Paul Brûvère (Jacqueline), M. et Mme Bertrand Ouellet (Rita), M. et Mme Jean-Charles Cloutier (Pauline), M. et Mme Jean-Guy Asselin (Denise); il laisse dans le deuil également plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée jeudi à compter de 14h à 17h et de 19h à 22h. Samedi, ouverture à 8h30. Pour renseignements: 529-9221

BERGEVIN (Antonio) — Au CHUL, le 26 février 1981, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Antonio Bergevin, époux de feu dame Alexandrine Goulet. Il demeurait au 1550, Nicolet. Les funérailles auront lieu lundi, le 2 mars, à 11h. Départ de la Coop funéraire de l'Anse 280, 8e Rue

à 10h45 pour l'église de St-Pascal, et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Gérard Green (Antoine), M. et Mme Raoul Bergevin (Rita Roger), M. et Mme Charles Bergevin (Dolores Guillemette), M. et Mme Laurent Demers (Julienne), M. et Mme Georges Bergevin (Denise Trudel), ses sœurs: Mlle Albertine Bergevin, Mme Rita Bergevin, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, et de nombreux petits-enfants. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

CLOUTIER (Germaine Blackburn) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 22 février 1981, à l'âge de 70 ans, est décédée dame

Germaine Blackburn épouse de M. Albert Cloutier. Elle demeurait au 3420 rue Guimond, Giffard. Les funérailles auront lieu samedi le 28 février à 15h, en l'église de Giffard. Selon ses dernières volontés, elle ne sera pas exposée. Elle a été confiée à la maison Wilbrod Robert Inc. pour crémation. Parents et amis sont priés de se rendre directement à l'église. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, son frère Lucien, sa sœur Lucia, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Germaine Turgeon, M. et Mme Gérard Cloutier, M. et Mme Henri Cloutier, M. et Mme Lucien Duchesneau, M. et Mme Joseph Cloutier, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 661-9223

CLOUTIER (Joseph) — Au CHUL, le 15 février 1981, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Roger Giroux, employé du Canadien National, Chevalier de Colomb, troisième degré, conseil Laval n° 2721, époux de dame Madeleine Vachon. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 février à 10h. Départ de la

Coop funéraire du Plateau 260, des Français à 9h45 pour l'église des Sts-Martyrs-Canadiens. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Jean (Lucie Auger), François (Anne Tremblay), Marthe; son père et sa mère: Henri Giroux et Mme Yvonne Moisan Giroux; ses petits-enfants: Sophie, Antoine, Philippe, Olivier; ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Madeleine (Paul Grégoire), Thérèse (Alexandre Darveau), Véronique (Antonio Gendron), Mme Micheline Giroux, Paul-Eugène Vachon (Julienne Couture), Jean-Marie Poitras (Thérèse Vachon), Ovide Lessard (Jeanne Vachon), Marguerite Bergeron, Olivette Vachon, Marcel Dorval, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

CLOUTIER (Marie Côté) — A l'Hôpital Général, le 25 février 1981, à l'âge de 85 ans et 11 mois, est décédée dame Marie Côté, épouse de feu Romuald Drouin. Elle demeurait au 2217 avenue Royale, Courville. Les funérailles auront lieu samedi le 28 février, 10h. Départ de la résidence funéraire

F. X. Bouchard Inc. 2258, avenue Larue Courville

à 9h50, pour l'église de Courville et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. Hector Drouin, M. et Mme Jean-Paul Harvey (Gertrude), M. et Mme André Drouin (Monique Corrivéau), M. et Mme Roger Drouin (Thérèse Croteau), d'Otawa, M. et Mme Fernand Grenier (Rolande), Mlle Cécile Drouin, son frère, sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Joseph Côté, Mme Amanda Gariépy, de Montréal, Mme Henri Côté, M. et Mme Séraphin Couture, M. Joseph Drouin, Mme Xavier Drouin, Mme Apollinaire Drouin, ainsi

que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 663-9838

GAGNE (Gabriel) — Dans l'avis de décès de Gabriel Gagné, on aurait dû lire: fils de M. Jacques Gagné.

GIROUX (Roger) — Au CHUL, le 15 février 1981, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Roger Giroux, employé du Canadien National, Chevalier de Colomb, troisième degré, conseil Laval n° 2721, époux de dame Madeleine Vachon. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 février à 10h. Départ de la

Coop funéraire du Plateau 260, des Français à 9h45 pour l'église des Sts-Martyrs-Canadiens. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Jean (Lucie Auger), François (Anne Tremblay), Marthe; son père et sa mère: Henri Giroux et Mme Yvonne Moisan Giroux; ses petits-enfants: Sophie, Antoine, Philippe, Olivier; ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Madeleine (Paul Grégoire), Thérèse (Alexandre Darveau), Véronique (Antonio Gendron), Mme Micheline Giroux, Paul-Eugène Vachon (Julienne Couture), Jean-Marie Poitras (Thérèse Vachon), Ovide Lessard (Jeanne Vachon), Marguerite Bergeron, Olivette Vachon, Marcel Dorval, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

GRENIER (Yvonne Antel) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 26 février 1981, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Yvonne Antel épouse de M. Emile Grenier. Elle demeurait au 1163, avenue Royale, Villeneuve. Les funérailles auront lieu, samedi, le 28 février, à 14h. Départ de la résidence funéraire

Wilbrod Robert Inc. 738, avenue Royale Beauport

à 13h45 pour l'église de Villeneuve et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, sa fille Madeleine, ses sœurs Mme Marie-Paule Santerre, Mlle Sybille Antel, et belles-sœurs: M. et Mme Raoul D'Amour, M. et Mme Roland Belanger, M. et Mme Léopold Grenier, M. et Mme

Aurèle Gingras, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée à compter de 19 heures vendredi. Le salon sera ouvert de 19 à 22 heures. Pour renseignements: 661-9223

JOBIN (Georges) — A Lotteville, le 26 février 1981, à l'âge de 68 ans est décédé Georges Jobin épouse de dame Palmyre Nadeau. Il demeurait au 92, du Glorieux, Neufchâtel. Les funérailles auront lieu, samedi le 28 février à 15h. Départ du salon funéraire

Falardeau Inc. 30, rue St-Joseph Lotteville

à 14h45 pour l'église St-Ambroise de Lotteville et de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Normand Fowlow (Aline), M. et Mme Jacques Jobin, M. et Mme Robert Paradis (Micheline), M. et Mme Armand Jobin, M. et Mme Jacques Laliberté (Denise), M. et Mme Michel Lagotte (Pauline), Mlle Suzanne Jobin. Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Victor St-Michel (Yvonne), sœur Ste-Foy (Adrienne), M. et Mme Emilien Lavoie (Jeannette), M. et Mme Léo Provost (Germaine), M. et Mme Paul Jobin (Jeannette), Mlle Marguerite Jobin, M. et Mme Laureat Beaumont (Rolande), M. et Mme Alexandre Jobin, M. et Mme Antonio Legaré (Simone), M. et Mme Jean-Marie Jobin ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert de 14h à 17h, et de 19h à 22h. Pour renseignements: 842-3737.

LAFLAMME (Herman) — A Québec le 22 février 1981, à l'âge de 70 ans, est décédée Mlle Hermance Laflamme, fille de feu Jean-Léon Laflamme et de feu dame Malvina Gauvreau. Elle demeurait au 1805 rue de Grandville. Selon ses volontés, elle a été confiée au Crématorium

Lépine-Cloutier Ltée 715, rue St-Vallier est Québec

Un service sera chanté samedi le 28 février, à 10h, en l'église St-Pascal-de-Maisonneuve où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Maurice Laflamme (Cécile Shields), Mme Joseph Genest (Marie-Jeanne), Mme Léo Patry (Emilienne), M. et Mme Arthur Dion (Gracia), M. et Mme Robert Brière (Germaine), Mlle Gabriel-Lafayette, Mme Albert Laflamme (Angéline Robitaille), Mme Donat La-

flamme (Simonne Brière), Mme Léon Laflamme (Marie-Anne Cloutier), ainsi que ses neveux et nièces.

LETOURNEAU (Dary) — A San Juan, Puerto Rico, le 22 février, 1981, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Dary Letourneau, fils de feu Ferdinand Letourneau et de feu dame Elise Gosselin. Il demeurait au 615, avenue Condado, Santurce, San Juan, Puerto Rico. Les funérailles auront lieu samedi le 28 février à 15 heures. Départ du funéraire

Lépine-Cloutier Ltée 535, Des Orléans à 14h45, pour l'église St-Malo, et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: Mme Alexandre Roy (Laure), M. et Mme François Letourneau (Julie Boutin), M. et Mme Raymond Letourneau (Charlotte Lessard), M. et Mme Philippe Roy (Véronique), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

PILOTE (Joseph) — A l'hôpital de La Malbaie, le 26 février 1981, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Joseph Pilote, époux de feu dame Rosanna Ouellet. Il demeurait au 55, McClean est, La Malbaie. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 février, à 13h30. Départ du funéraire

Lépine-Cloutier Ltée 75, boul. Notre-Dame à 13h15 pour l'église de St-Etienne, La Malbaie, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Joseph-Elie Pilote (Eva Cimon) E.-U., Mme Roland Dufour (Jeanne-Ida), Mme Adrien Tremblay (Françoise), M. et Mme Vianey Guay (Marthe), M. Lucien Pilote, M. et Mme Jean-Normand Tremblay (Louissette), tous de La Malbaie; ses belles-filles: Mme Jean-Claude Pilote (Martha Jean), Mme Paul-Emile Pilote (Jeanne d'Arc Larouche) de Québec; ses frères, sa sœur et belles-sœurs: M. et Mme Raoul Pilote, M. et Mme Aristide Pilote, Mme Welle Archibald (Blanche), tous de St-Grégoire de Montmorency, ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

POULIN (Amédée) — Au Chul, le 21 février 1981, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Amédée Poulin, vétérinaire, époux de feu dame Lucia Tremblay. Il demeurait autrefois à Giffard. Les funérailles auront lieu samedi le 28 février à 14 heures en l'église de Giffard. Selon ses dernières volontés, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Il a été confié à la maison

Wilbrod Robert Inc. Beauport

Parents et amis sont priés de se rendre directement à l'église 30 minutes avant le service pour rencontrer les membres de la famille. Il laisse dans le deuil ses enfants, Raymond, Henri (Suzanne Mercier), Cécile (Roland Letourneau), Rolande (Art Gough), Jean Hains (Ginette Morest), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Emilie, Mme Julienne Croteau, Mme Jean-Baptiste Poulin, M. et Mme Gérard Tremblay, ainsi que plusieurs petits-enfants, ne-

veux et nièces. Pour renseignements: 661-9223

SAMSON (Amédée) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 25 février 1981, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Amédée Samson, époux de feu dame Irène Hallé. Il demeurait rue Ste-Genève, St-Isidore. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 février, à 15 heures. Départ des salons funéraires

Gonzague Valois & Fils Enr 166, rue Ste-Genève à 14h45 pour l'église de St-Isidore et de l'inhumation au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Joseph (Louise Guillemette), Irène (Lionel Carrier), Lucile (Fernand Jeanne d'Arc Paradis), Rhéa (Jos. A. Bégin), Hélène (Eugène Leblond), Simone (Didier Blouin), Yolande (Jean-Paul Alarie), Adrien (Liliane Patry), Rollande (Pierre Roy), Rita (Fernand Cadorette), Jeannette ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

TESSIER (Gérard G.) — A l'Hôtel Dieu de Québec, le 25 février 1981, à l'âge de 71 ans et 10 mois, est décédé M. Gérard G. Tessier, époux de dame Marcelle Arcand. Il demeurait au 150, Rapide Nord, Ste-Anne de la Pérade. Les funérailles auront lieu samedi le 28 février 1981 à 14h30. Départ du funéraire

Lacourcière Ltée 185, boulevard de la Montagne St-Casimir

à 14h20 pour l'église de St-Casimir et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils adoptif M. et Mme Raymond Tessier (Denyse Richer), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alice Jolin, Armand, Sr Cécile Tessier Du Pré-cieux Sang, Rosaire (Ursule Loranger), Jeanne (Gérard Paradis), Sr Germaine Tessier de la Providence (Leboeuf), Clément (Germaine Arcand), Mme Benoit Tessier, son petit-fils Claude Tessier, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS
VALLIÈRES (Jean) — Madame Emilienne Roy (Vallières) et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de M. Jean Vallières survenu le 7 novembre 1980, à l'âge de 68 ans et 8 mois, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES
BELANGER (Omer) — Samedi, le 28 février 1981, à 16 heures en l'église Ste-Thérèse de Lisieux, sera chanté le service anniversaire de M. Omer Bélanger, époux de dame Marie-Anne Bélanger. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULET (Roger) — Samedi, le 28 février 1981, à 15h, en l'église de St-Tite des Caps, sera chanté le service anniversaire de M. Roger Goulet. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

726 CARTES DE REMERCIEMENTS
BELANGER (Omer) — Samedi, le 28 février 1981, à 16 heures en l'église Ste-Thérèse de Lisieux, sera chanté le service anniversaire de M. Omer Bélanger, époux de dame Marie-Anne Bélanger. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

727 SERVICES ANNIVERSAIRES
BELANGER (Omer) — Samedi, le 28 février 1981, à 16 heures en l'église Ste-Thérèse de Lisieux, sera chanté le service anniversaire de M. Omer Bélanger, époux de dame Marie-Anne Bélanger. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



CLOUTIER (Omer)
Dimanche le 1er mars 1981, à 11h en l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, Rimouski, sera chanté le service anniversaire de M. Omer Cloutier, époux de dame Margot Dumais. Parents et amis sont tous les bienvenus.



COULOMBE (Gérard)
Cher bon époux, il y aura un an le 24 février 1981 que tu me quittas, sans te douter que c'était ta dernière journée près de moi. Pourtant, le Seigneur est venu à ta rencontre sans que tu puisses me dire un dernier adieu. J'ai accepté cette cruelle séparation difficile à vivre sachant que tu es toujours près de moi. Ton épouse est confiante que tu veilles sur elle comme tu le faisais autrefois. Le samedi 28 février 1981, à 14h, en l'église de Saint-Fidèle de Québec, sera célébré le service anniversaire de M. Gérard Coulobme, époux de dame Alice Drouin. Un merci sincère aux parents et amis qui se joindront à moi, aux prêtres et chanteurs qui partageront mon espoir chrétien.

DESROCHERS (Rachel Paquet)
Samedi le 28 février 1981, à 19h, en l'église St-Henri Paré, époux de Gilberte Dion. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE (Roger)
Samedi, le 28 février à 19h30, en l'église St-François Xavier, Dubergé, sera chanté une messe anniversaire pour M. Roger Robitaille, époux de dame Rose-Hélène Couture. Parents et amis sont invités à y assister.

ROY-PARADIS (Céleste Boucher) — Samedi, le 28 février 1981, à 19h30, en l'église de Charny, sera



LALIBERTE (Jérôme)
Samedi, le 28 février 1981, à 19h30, en l'église de St-Henri de Lévis, sera chantée une messe anniversaire de feu M. Jérôme Laliberté, époux de dame Carole Bedard et fils de M. et Mme Lucien Laliberté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPORTE (Aimé) — Samedi, le 28 février 1981, à 19h30, en l'église St-Laurent, Ile D'Orléans, sera chanté le service anniversaire de M. Aimé Laporte. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHAND (l'abbé Gérard)
Le dimanche 1er mars 1981, à 9h30, messe anniversaire de l'abbé Gérard Marchand, en l'église de Saint-Albert-le-Grand, cure-fondateur de cette paroisse et ex-aumônier militaire. Autour du livre: Le régiment de Maisonneuve vers la victoire 1944-45. Parents et amis sont invités à assister à cette messe.

PARE (Henri)
Samedi le 28 février 1981, à 19h30, en l'église de Honfleur sera célébrée une messe anniversaire pour M. Henri Paré, époux de Gilberte Dion. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE (Roger)
Samedi, le 28 février à 19h30, en l'église St-François Xavier, Dubergé, sera chanté une messe anniversaire pour M. Roger Robitaille, époux de dame Rose-Hélène Couture. Parents et amis sont invités à y assister.

ROY-PARADIS (Céleste Boucher) — Samedi, le 28 février 1981, à 19h30, en l'église de Charny, sera

chantée une messe anniversaire pour Mme Albert Paradis, épouse en premières noces de feu Marc Roy, et en secondes noces de feu Albert Paradis. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

760 FAVEURS OBTENUES
REMERCIEMENT AU St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier H.D.

REMERCIEMENT AU St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier M.J.S.

REMERCIEMENTS AU St-Esprit pour grande faveur obtenue avec promesse de publier A.B.K.

REMERCIEMENTS AU St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier M.B.

REMERCIEMENTS AU St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier P.N.

REMERCIEMENTS AU St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier S.G.

REMERCIEMENT AU St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier C.S.H.

SINCÈRES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier L.P.R.

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES
THERIAULT & FILS
710 13^{ème} Avenue Québec 524-1561 715-744

DÉCÈS ET AVIS DIVERS
Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h45 pour publication le même jour.

647-3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

705 - AVIS DE DÉCÈS

BERGEVIN (Antonio) — Au CHUL, le 26 février 1981, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Antonio Bergevin, époux de feu dame Alexandrine Goulet. Il demeurait au 1550, Nicolet. Les funérailles auront lieu lundi, le 2 mars, à 11h. Départ de la Coop funéraire de l'Anse 280, 8e Rue

à 10h45 pour l'église de St-Pascal, et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Gérard Green (Antoine), M. et Mme Raoul Bergevin (Rita Roger), M. et Mme Charles Bergevin (Dolores Guillemette), M. et Mme Laurent Demers (Julienne), M. et Mme Georges Bergevin (Denise Trudel), ses sœurs: Mlle Albertine Bergevin, Mme Rita Bergevin, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, et de nombreux petits-enfants. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

CLOUTIER (Germaine Blackburn) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 22 février 1981, à l'âge de 70 ans, est décédée dame

DROUIN (Marie Côté) — A l'Hôpital Général, le 25 février 1981, à l'âge de 85 ans et 11 mois, est décédée dame Marie Côté, épouse de feu Romuald Drouin. Elle demeurait au 2217 avenue Royale, Courville. Les funérailles auront lieu samedi le 28 février, 10h. Départ de la résidence funéraire

F. X. Bouchard Inc. 2258, avenue Larue Courville

à 9h50, pour l'église de Courville et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. Hector Drouin, M. et Mme Jean-Paul Harvey (Gertrude), M. et Mme André Drouin (Monique Corrivéau), M. et Mme Roger Drouin (Thérèse Croteau), d'Otawa, M. et Mme Fernand Grenier (Rolande), Mlle Cécile Drouin, son frère, sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Joseph Côté, Mme Amanda Gariépy, de Montréal, Mme Henri Côté, M. et Mme Séraphin Couture, M. Joseph Drouin, Mme Xavier Drouin, Mme Apollinaire Drouin, ainsi

que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 663-9838

GAGNE (Gabriel) — Dans l'avis de décès de Gabriel Gagné, on aurait dû lire: fils de M. Jacques Gagné.

GIROUX (Roger) — Au CHUL, le 15 février 1981, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Roger Giroux, employé du Canadien National, Chevalier de Colomb, troisième degré, conseil Laval n° 2721, époux de dame Madeleine Vachon. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 février à 10h. Départ de la

Coop funéraire du Plateau 260, des Français à 9h45 pour l'église des Sts-Martyrs-Canadiens. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Jean (Lucie Auger), François (Anne Tremblay), Marthe; son père et sa mère: Henri Giroux et Mme Yvonne Moisan Giroux; ses petits-enfants: Sophie, Antoine, Philippe, Olivier; ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Victor St-Michel (Yvonne), sœur Ste-Foy (Adrienne), M. et Mme Emilien Lavoie (Jeannette), M. et Mme Léo Provost (Germaine), M. et Mme Paul Jobin (Jeannette), Mlle Marguerite Jobin, M. et Mme Laureat Beaumont (Rolande), M. et Mme Alexandre Jobin, M. et Mme Antonio Legaré (Simone), M. et Mme Jean-Marie Jobin ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert de 14h à 17h, et de 19h à 22h. Pour renseignements: 842-3737.

LAFLAMME (Herman) — A Québec le 22 février 1981, à l'âge de 70 ans, est décédée Mlle Hermance Laflamme, fille de feu Jean-Léon Laflamme et de feu dame Malvina Gauvreau. Elle demeurait au 1805 rue de Grandville. Selon ses volontés, elle a été confiée au Crématorium

Lépine-Cloutier Ltée 715, rue St-Vallier est Québec

Un service sera chanté samedi le 28 février, à 10h, en l'église St-Pascal-de-Maisonneuve où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Maurice Laflamme (Cécile Shields), Mme Joseph Genest (Marie-Jeanne), Mme Léo Patry (Emilienne), M. et Mme Arthur Dion (Gracia), M. et Mme Robert Brière (Germaine), Mlle Gabriel-Lafayette, Mme Albert Laflamme (Angéline Robitaille), Mme Donat La-

flamme (Simonne Brière), Mme Léon Laflamme (Marie-Anne Cloutier), ainsi que ses neveux et nièces.

LETOURNEAU (Dary) — A San Juan, Puerto Rico, le 22 février, 1981, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Dary Letourneau, fils de feu Ferdinand Letourneau et de feu dame Elise Gosselin. Il demeurait au 615, avenue Condado, Santurce, San Juan, Puerto Rico. Les funérailles auront lieu samedi le 28 février à 15 heures. Départ du funéraire

Lépine-Cloutier Ltée 535, Des Orléans à 14h45, pour l'église St-Malo, et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: Mme Alexandre Roy (Laure), M. et Mme François Letourneau (Julie Boutin), M. et Mme Raymond Letourneau (Charlotte Lessard), M. et Mme Philippe Roy (Véronique), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

PILOTE (Joseph) — A l'hôpital de La Malbaie, le 26 février 1981, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Joseph Pilote, époux de feu dame Rosanna Ouellet. Il demeurait au 55, McClean est, La Malbaie. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 février, à 13h30. Départ du funéraire

Lacourcière Ltée 185, boulevard de la Montagne St-Casimir

à 14h20 pour l'église de St-Casimir et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils adoptif M. et Mme Raymond Tessier (Denyse Richer), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alice Jolin, Armand, Sr Cécile Tessier Du Pré-cieux Sang, Rosaire (Ursule Loranger), Jeanne (Gérard Paradis), Sr Germaine Tessier de la Providence (Leboeuf), Clément (Germaine Arcand), Mme Benoit Tessier, son petit-fils Claude Tessier, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS
VALLIÈRES (Jean) — Madame Emilienne Roy (Vallières) et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de M. Jean Vallières survenu le 7 novembre 1980, à l'âge de 68 ans et 8 mois, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES
BELANGER (Omer) — Samedi, le 28 février 1981, à 16 heures en l'église Ste-Thérèse de Lisieux, sera chanté le service anniversaire de M. Omer Bélanger, époux de dame Marie-Anne Bélanger. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULET (Roger) — Samedi, le 28 février 1981, à 15h, en l'église de St-Tite des Caps, sera chanté le service anniversaire de M. Roger Goulet. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

726 CARTES DE REMERCIEMENTS
BELANGER (Omer) — Samedi, le 28 février 1981, à



Garneau PAPETERIE
Tout pour la maison, l'école ou le bureau.
34, SAINTE-ANNE

LE SOLEIL

Notre centre de documentation est ouvert au public
Renseignements: 647-3369
LE SOLEIL

85e année, no 53
46 pages 3 cahiers

QUÉBEC, VENDREDI 27 FÉVRIER 1981

Livraison à domicile (6 jours) \$1.85
Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 30¢

Bérubé sonne le glas du nucléaire

par Denis ANGERS
Le glas a sonné, hier, pour le programme québécois de développement de l'énergie nucléaire. Au troisième jour des audiences de la commission parlementaire de l'énergie et des Ressources qui scrute le plan décennal d'équipement d'Hydro-Québec, le ministre Yves Bérubé a en effet annoncé sa ferme intention de reconduire le moratoire sur le nucléaire jusqu'en 1985.

A être entérinée par le cabinet, cette reconduction pour cinq ans du moratoire procède d'une évaluation à la baisse des besoins d'électricité des Québécois, au cours de la décennie 1990. D'expliquer le ministre, il s'avère actuellement possible de retarder le recours au nucléaire jusqu'au début du prochain siècle, par le biais de programmes dynamiques d'économies d'énergie, de harnachements de petites rivières ou encore grâce à une pénétration substantielle du gaz naturel comme moyen de chauffage des Québécois.

Proclamé initialement pour cinq ans, ce moratoire signifie en fait l'abandon, par le gouvernement, de toute velléité d'entreprendre un programme massif de construction de nouvelles centrales nucléaires. Au mieux, confirmait-on hier dans l'entourage de M. Bérubé, se contentera-t-on de terminer la centrale Gentilly II, déjà fort avancée, et affectera-t-on des sommes modestes à la recherche, de manière à conserver au Québec une expertise nucléaire minimale, pour le cas où les mesures alternatives se révéleraient être insuffisantes.

Dans l'esprit du ministre, ce de-
(Suite à la page A2, 1re col.)



Le discours de 38 minutes du chef conservateur, M. Joe Clark, a été interrompu au moins à 48 reprises par les applaudissements et les cris de ses supporters.

Clark fait appel à l'union des forces

par André PREFONTAINE
OTTAWA (PC) — A quelques heures à peine du vote crucial de ce soir sur son leadership, le chef conservateur, M. Joe Clark, a lancé un appel aux militants de son parti pour qu'ils mettent fin à leurs luttes fratricides et qu'ils unissent

leurs forces pour reconquérir le pouvoir.
M. Clark, parlant sur le ton ferme, parfois paternaliste du chef confiant de son autorité, a livré ce message hier soir au cours d'un discours qu'il prononçait devant près d'un millier de membres enthousiastes de la Fédération des

jeunes progressistes-conservateurs, dont il a déjà assuré la présidence, réunis à Ottawa à la veille du congrès général du parti qui a lieu jusqu'à dimanche.
(Suite à la page A2, 1re col.)
La chronique de Richard Daignault, page B-1

\$100 millions pour un métro Bombardier obtient un contrat du Mexique

par Réal LABERGE
du bureau du Soleil

LA POCATIERE — L'annonce d'une entente intervenue entre les gouvernements canadien et mexicain sur une commande de \$100 millions, pour la construction de 180 voitures de métro destinées à la ville de Mexico et devant totaliser des emplois pour 1,000 personnes-année à l'usine Bombardier de La Pocatière, a relégué au second plan la visite électorale qu'a effectuée hier à cette entreprise le premier ministre du Québec, M. René Lévesque.

Au point que les quelque 550 employés manuels et de bureau réunis à la nouvelle cafétéria de l'usine Bombardier de La Pocatière n'avaient aucune question à poser à M. Lévesque. Ce n'est qu'à force d'insistances que le premier ministre est parvenu à obtenir quelques interventions sur la politique du logement du Québec et le problème du rapatriement de la constitution.
"C'est le plus important contrat d'exportation qu'ait jamais obtenu un fabricant canadien ou américain de matériel de transport en commun", a d'autre part remarqué le président du conseil d'administration du complexe Bombardier, M. Laurent Beaudoin.
Cette commande du Mexique, a-

t-il ajouté devant M. Lévesque qui n'y a fait aucune allusion, porte à plus de \$250 millions le carnet de commandes actuel de la division du transport en commun de Bombardier, dont \$200 millions ou 80 pour 100 sont destinés à l'exportation et entraîneront ainsi l'apport d'argent étranger au Québec.

Avril 1982
Le directeur général de l'usine de La Pocatière, M. Roland Gagnon, a par ailleurs précisé que les premières livraisons des voitures de métro de Mexico sont prévues pour avril 1982. Elles seront du même type que les wagons sur pneumatiques que Bombardier a livrés pour le métro de Montréal.

M. Gagnon a ajouté que le contrat sera signé dans une quinzaine de jours. L'annonce faite hier, à Ottawa, par le ministre d'Etat fédéral au Commerce, M. Ed Lumley, en présence du ministre du Commerce du Mexique, M. de la Vega, constitue une entente de principe en vue d'un programme d'expansion du réseau existant de la ville de Mexico et d'un prolongement de 12 kilomètres.
Il s'agit d'une percée très im-
(Suite à la page A2, 3e col.)

vendredi
L'EST DU QUÉBEC
IOC: les négociations achoppent
page A-4



En visite pour deux jours à Washington, Mme Thatcher a rencontré le président Reagan. Leurs idées politiques et économiques se rapprochent à bien des points de vue.

Thatcher à Washington

page C-18

sommaire

Annonces classées	C-6 à C-16
Arts et spectacles	A-9 à A-12
Bridge	C-14
Carières et professions	B-4
Décès	C-17
Economie-finances	C-4 et C-5
Editorial	A-6
Feuilleton	A-12
Horoscope	C-16
Information régionale	A-4 et A-5
Mot mystère	C-7
Mots croisés	C-13
Où aller à Québec	A-12
Page des lecteurs	A-8
Page documentaire	A-7
Patron	B-2
Pierre Champagne	B-2
Sport	C-1 à C-3
Télévision	C-17 et A-12

Régimes pédagogiques du primaire et du secondaire L'âge d'admission sera abaissé

par Damien GAGNON
Après hésitation, le ministre de l'Éducation du Québec, M. Camille Laurin, a rendu publics, hier, les nouveaux régimes pédagogiques du primaire et du secondaire, documents acceptés la veille seulement par le Conseil des ministres.

Toutefois, toutes les nouvelles mesures contenues dans les deux projets de régimes pédagogiques n'engagent en rien le gouvernement, à la veille d'un scrutin général, pour l'année 1981-1982.

En effet, ce qui est commencé se poursuit tandis que la mise en application des nouvelles politiques commencera en septembre 1982 pour se poursuivre jusqu'en 1986-1987.

Ainsi, le ministère de l'Éducation cède aux pressions de parents et de commissions scolaires qui réclamaient depuis un certain temps l'abaissement de l'âge d'entrée à l'école. L'âge d'admission à la maternelle et à l'école primaire qui est actuellement de 5 et 6 ans au 30 septembre, sera reporté graduellement au 31 décembre (31 octobre en septembre 1982, 30 novembre en septembre 1983 et 31 décembre en septembre 1984).

M. Laurin a précisé que cette mesure coûtera \$24 millions sur trois ans, soit \$8 millions annuellement. Le Parti libéral et l'Union nationale avaient inscrit à leur programme électoral la mise en application d'une telle mesure.

Le promoteur de l'abaissement de l'âge d'admission, M. René Mercier, de Gatineau, père d'une fillette de quatre ans née un 8 octobre, entend continuer la bataille pour que le gouvernement reporte dès septembre prochain, du 30 septembre au 31 décembre la date limite pour l'âge d'entrée à l'école. Il soutient que la mesure annoncée par le ministre Laurin est discriminatoire pour beaucoup de parents.

L'École québécoise
Les régimes pédagogiques du primaire et du secondaire établissent le cadre d'implantation des politiques touchant les écoles primaires et secondaires annoncées dans "l'École

québécoise", document appelé "Livre orange" et rendu public il y a plus de deux ans. Ce document a connu une large diffusion depuis sa publication.

Des programmes d'études plus précis, une évaluation plus systématique et plus équitable des apprentissages des élèves, des manuels scolaires appropriés, un accent marqué sur la prévention de l'inadaptation scolaire, une éducation dans un cadre aussi normal que possible des élèves en difficultés réelles d'apprentissage, la disparition des voies au secondaire et l'établissement d'un secondaire VI pour les étudiants du professionnel qui ne deviendra obligatoire qu'en 1986, sont autant de mesures connues de la population et

que le gouvernement entend maintenant mettre de l'avant par l'adoption de nouveaux régimes pédagogiques.

Hésitation
A son arrivée au ministère de l'Éducation, en novembre dernier, M. Laurin avait pris la décision de retarder le lancement des régimes pédagogiques prévu pour le mois de décembre. Il voulait élargir la consultation et surtout obtenir l'avis officiel de la Centrale de l'enseignement du

(Suite à la page A2, 1re col.)
l'éditorial de Jacques Dumais, page A-6

Les banquises manquant, les phoques restent introuvables

par Florent PLANTE
Les scientifiques de Pêches et Océans Canada sont sur le qui-vive. Le troupeau de phoques du golfe Saint-Laurent est introuvable. On songe à reformuler complètement les projets de recherches depuis longtemps planifiés pour entreprendre plutôt un programme d'urgence afin de localiser le troupeau et de surveiller son comportement.

Selon le Dr Jean Boulva, directeur de la recherche au bureau de Québec de Pêches et Océans, les pa-

trouilles aériennes effectuées hier n'ont donné aucun résultat.

Il y a bien quelques banquises à l'est de l'île Anticosti, mais elles ne supportent aucun phoque du Groenland. Partout ailleurs, le golfe du Saint-Laurent est libre de glace, sauf peut-être près de la baie de Kouchibouguac, au Nouveau-Brunswick, dans le détroit de Northumberland.

On devait ratisser ce secteur entre l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick aujourd'hui, à la condition que le brouillard se lève un peu et que l'avion puisse manoeuvrer

en sécurité. Il s'agit probablement des seules banquises restantes dans le sud du golfe Saint-Laurent, et le Dr Boulva précise qu'elles constituent peut-être le seul espoir pour une mise bas d'une partie du troupeau du golfe, cette année.

Si les recherches d'aujourd'hui ne sont pas satisfaisantes, il est possible que l'on demande l'aide du ministère de la Défense afin d'utiliser un Argus, un avion beaucoup plus gros et spécialisé dans les recherches aériennes.

Comme cela s'est déjà produit il y a longtemps, quelque dizaines de mil-

liers de femelles pourraient attendre encore quelques jours et mettre bas sur les rivages du golfe, aux îles de la Madeleine ou à l'Île-du-Prince-Édouard.

Toutefois, les spécialistes émettent plutôt l'hypothèse que le troupeau de phoques du Groenland qui entre dans le golfe à la fin de décembre ou au début de janvier partirait par le détroit de Belle-Isle pour gagner les eaux froides et les banquises du Labrador et du détroit d'Hudson.
(Suite à la page A2, 1re col.)



José MATHIEU

Inondations: la Protection civile surchargée d'appels

(PC) — L'annonce faite par le gouvernement du Québec, concernant l'aide aux victimes des inondations a provoqué l'embouteillage des lignes téléphoniques aux bureaux de la Protection civile à Québec.

Hier, le directeur de l'organisme, M. José Mathieu, s'est empressé de mettre les sinistrés en garde contre des décisions trop hâtives et des démarches précoces.

"La Protection civile du Québec, qui s'est vue confier le mandat d'administrer le programme d'aide, a-t-il dit, fournira aux victimes des inondations un service d'experts en sinistres et cela gratuitement.

"Les gens ne devraient pas faire appel, a ajouté M. Mathieu, à des experts privés et attendre que les

mécanismes soient mis sur pied avant d'agir."

Selon M. Mathieu, un expert en sinistres privé réclamera un certain pourcentage — jusqu'à 10 pour 100 — alors que les services des spécialistes de la Protection civile seront gratuits. "Ce n'est pas que j'en ai contre ces experts privés, a-t-il confié, mais ils ne sont pas encore au courant des normes précises édictées par le gouvernement."

Hier, les victimes réclamaient un peu de tout, des bijoux, des manteaux de fourrures et des téléviseurs, alors que le programme d'aide du gouvernement du Québec couvrira les dommages à la propriété, les meubles essentiels, les appareils ménagers et les vêtements.

Les résidences secondaires et les chalets ne seront pas couverts par le programme.

Un secours financier est également prévu pour les exploitants agricoles, les petites entreprises et les municipalités.

M. Mathieu estime que les sinistrés peuvent faire confiance aux responsables de la Protection civile, qui ont accumulé une certaine expérience dans ce domaine. "C'est nous qui avons fait le travail lors du débordement de la rivière Gaspé, en mai dernier", a-t-il ajouté.

La situation
Pendant ce temps, le refroidissement des températures enregistré au cours des dernières 24 heures a stabilisé la situation.

la météo de jacques bureau pour le week-end

Le temps relativement doux se poursuivra au cours des prochaines journées sur toutes nos régions. Il semble bien qu'une forte zone de haute pression couvrira le centre du Québec samedi et il en résultera un temps plutôt ensoleillé et des températures légèrement au-dessus de la normale sous des vents légers. Dimanche, l'approche d'une dépression depuis les Grands Lacs vers le nord-ouest du Québec serait propice à un ciel plus nuageux accompagné de neige parfois mêlée de pluie sur les régions du sud-ouest du Québec. Le temps doux de la dernière semaine a rapidement fait disparaître ou baisser la hauteur de neige au sol de sorte que certaines régions vivent sous un décor assez terne, sans couleur, et qui risque peu de changer pour les jours à venir. Nous aurons donc connu un mois de février des plus insolites pour faire suite à un janvier des plus froids. Ce départ rapide de la saison printanière risque cependant de s'éterniser car nous sommes loin des températures saisonnières du printemps propice à un assèchement du sol et au réveil réel de la nature.
détails en page C-6

Clark fait... (Suite de la première page)

"Notre habitude de nous battre entre nous-mêmes et notre réputation de famille désunie nous ont nui dans le passé", a dit M. Clark, qui a ajouté que "cela doit cesser".

Même si quelques dizaines de jeunes conservateurs, partisans d'une remise en question du leadership, de M. Clark, lui ont réservé un accueil plutôt tiède, plusieurs centaines de militants n'ont rien ménagé pour démontrer leur allégeance au jeune député de Yellowhead dans une salle constamment balayée par les caméras de télévision et où l'on ne comptait plus les affiches favorables au chef du parti.

Dans une allocution qui ressemblait davantage aux discours qu'il prononçait au cours de la dernière campagne électorale, M. Clark a fait remarquer qu'il ne suffisait pas au Parti conservateur de se serrer les coudes pour remporter une victoire majoritaire lors des prochaines élections.

"Durant le dernier demi-siècle, exception faite de 1958, nous avons été un parti minoritaire au Canada", a déclaré M. Clark. Il a poursuivi en identifiant les jeunes, les Québécois, les femmes, les moins fortunés et les immigrants comme étant les groupes d'électeurs "auprès de qui nous sommes douzeusement faibles".

Et, affirmant que "depuis 1976 nous avons parcouru une grande distance en unissant un parti alors que Pierre Trudeau divisait le pays", le chef de l'Opposition a invité ses partisans, "si vous voulez de Joe Clark comme chef", à "élargir les rangs de la famille conservatrice".

Mais, a-t-il prévenu, un tel but impliquera "des changements dans notre approche" afin "de nous rapprocher des préoccupations des jeunes, des femmes, ainsi que de la riche variété des communautés culturelles du Canada".

L'âge... (Suite de la première page)

Québec (CEQ) pour qui le "Livres orange" et les régimes pédagogiques ne sont qu'un retour à l'école traditionnelle et à ses lacunes.

Par ailleurs, les comités de parents et le Conseil supérieur de l'éducation pressaient le ministre de l'Éducation d'agir. "L'école québécoise" ayant déjà fait, selon eux, un large consensus autant chez les pa-

Pour atteindre cet objectif, son parti ne doit plus, pense M. Clark (qui l'a dépeint comme "une alternative au gouvernement actuel" "limiter ses activités électorales aux 60 jours qui suivent l'émission des brefs électoraux".

Déjà, a rappelé M. Clark, un comité des priorités, qui agit comme un conseil de guerre permanent, a été mis sur pied afin "de s'occuper à plein de temps d'élections". Parallèlement, le chef conservateur se propose de créer "un petit institut de recherche", associé au parti et doté de professionnels qui pourraient conseiller un futur gouvernement du PC sur la façon de mettre son programme en application.

Traçant un bilan des deux dernières élections générales qui ont vu le Parti conservateur perdre le pouvoir et le perdre neuf mois plus tard, M. Clark a indiqué que la victoire avait marqué davantage les militants que la défaite "parce que nous avons pris conscience à nouveau que nous formions un parti gagnant".

"Notre défi est de nous donner une réputation à la mesure de notre réalité", a lancé M. Clark en terminant son discours.

Le chef conservateur reprendra la parole ce soir devant l'ensemble des députés au congrès de son parti réunis au centre civique d'Ottawa quelques instants avant qu'ils se prononcent sur son leadership et déterminent du même coup son avenir politique.

Au cours des derniers jours, l'entourage immédiat de M. Clark a laissé entendre que le vote le favorisant dans une proportion de 70 pour 100 s'avérerait suffisant. Un rejet de son autorité par plus de 30 pour 100 des députés pourrait avoir un impact psychologique tel que sa position pourrait devenir très critique, voire impossible à tenir.

rents que chez les agents d'éducation. Si, de l'avis même du ministre, les régimes pédagogiques rendus publics hier sont plus souples que ceux soumis à la consultation l'automne dernier, faisant davantage appel à l'autonomie pédagogique des commissions scolaires et des éducateurs, ils respectent la philosophie du Livre orange qui prône, entre autres, un retour à l'essentiel.

Commentant les mesures annoncées, M. Laurin a soutenu qu'elles constituent la pièce centrale du renouveau pédagogique et scolaire actuellement en cours d'implantation. Sans nommer les leaders de la CEQ, il a soutenu: "Si certains analystes peuvent toujours, s'ils y tiennent absolument, parler de contre-réforme, sans doute ont-ils leurs motifs. Pour ma part, je n'arrive pas à voir la réalité dont ils parlent. Leurs propos m'apparaissent même singulièrement réducteurs, injustes pour les efforts déployés et, pour tout dire, décrochés de la réalité".

Parlant de la CEQ, le ministre Laurin a soutenu que c'est surtout au niveau idéologique que nous ne nous entendons pas alors que sur les mesures mises de l'avant, il y a une évolution qui se fait. M. Laurin a reconnu qu'idéalement une concertation commission scolaire et syndicat des enseignants, est nécessaire pour la mise en application des régimes pédagogiques, invitant du même coup les parties à la négociation.

Pour améliorer la qualité de l'apprentissage et de l'enseignement, le ministre a aussi rendu publique une politique générale de l'évaluation pédagogique destinée à soutenir la tâche de l'élève et de l'enseignant.

Bombardier... (Suite de la première page)

portante pour la division du transport en commun de Bombardier, qui dirige maintenant à Montréal un ancien directeur de l'usine de La Pocatière, M. Raymond Royer.

Dans un secteur jusqu'ici dominé par les fabricants français, la commande de \$100 millions et de 180 voitures du Mexique ouvre des perspectives particulièrement intéressantes de pénétration du marché de l'Amérique latine, qui est en pleine expansion.

C'est notamment la confirmation d'une politique d'acquisition par voies d'accords de fabrication sous licence de technologies éprouvées, puis adaptées et maintenant possédées en propre par notre complexe, ont précisé les porte-parole.

A La Pocatière

A l'usine de La Pocatière, M. Roland Gagnon a indiqué que cette commande importante, qui s'ajoute à 50 trains LRC, pour Via Rail, et deux commandes de 50 voitures pour le New Jersey, vient définitivement mettre en réalisation des prévisions d'une main-d'oeuvre devant se stabiliser à

600 employés, et atteindre des points de 1.000 personnes, jusqu'à la fin de 1983.

"Ça m'obligera encore à réévaluer le programme d'investissement de \$11 millions que nous avons annoncé en novembre dernier", a ajouté le directeur général de l'usine Bombardier de La Pocatière.

Jusqu'ici l'agrandissement de l'usine se faisait par un réaménagement intérieur de la superficie de plus de 300.000 pieds carrés de plancher, ainsi que par de nouvelles installations en machinerie et lignes de montage.

Du contrat de \$100 millions du Mexique, M. Gagnon a enfin précisé qu'environ 70 à 75 pour 100 constituera "du contenu québécois". Il a cependant déclaré ne pas encore disposer des données lui permettant d'établir le pourcentage qui sera réalisé à La Pocatière même.

Buffalo

Par ailleurs, M. Gagnon a fait état que Bombardier s'était classée au cinquième rang avec une soumission pour des véhicules de métro à Buffalo, alors qu'au premier rang, une entreprise

japonaise a offert un prix de \$21 millions.

Cependant, a ajouté M. Gagnon, Buffalo demandera de nouvelles soumissions étant donné que leurs exi-

gences relatives à un véhicule de six essieux, condition à laquelle avait répondu Bombardier, n'a pas été satisfait par les Japonais, dont le modèle n'a que quatre essieux.

Guy Joron démissionne

par Réjean LACOMBE

Le député péquiste de Mille-Iles et ancien ministre délégué à l'Énergie, M. Guy Joron, a remis hier sa démission au président de l'Assemblée nationale, M. Claude Vaillancourt, à titre de représentant de cette circonscription.

On se souviendra que l'automne dernier, M. Joron quittait son poste au Conseil des ministres et avait annoncé par le fait même qu'il n'entendait pas solliciter un renouvellement de son mandat lors des prochaines élections générales.

Cette démission de M. Joron accredité encore plus les rumeurs du déclenchement prochain des élections générales au Québec.

M. Joron a rencontré le premier ministre René Lévesque mercredi dans le but de lui faire part de son intention de quitter son poste immédiatement. L'ancien député de Mille-Iles a invoqué des "engagements de nature personnelle" qui l'empêchent de participer aux travaux de l'Assemblée nationale lors de la reprise de la session en mars, pour justifier son désistement.

On sait que déjà M. Jacques Couture, ancien ministre de l'Immigration et député de Saint-Henri, a quitté son poste de même que Mme Lise Payette qui a démissionné à titre de ministre. Elle n'a pas l'intention toutefois de demander un renouvellement de son mandat lors des prochaines élections.

VENTE DE BAS CAMÉO



Bas tout diaphane avec pied sandale ou bas réguliers. Tons de base. Toutes grandeurs. Prix rég. \$2.25

Spécial 1.79

la maison **SIMONS**

place de l'Hôtel de ville / place Ste-Foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures

Bérubé... (Suite de la première page)

xième moratoire — le premier avait été imposé pour deux ans en 1978 — pourrait fort bien être à son tour reconduit de cinq ans en cinq ans. Et ce, jusqu'à ce que le recours à des énergies nouvelles puisse, si possible, permettre d'éviter définitivement tout recours à l'énergie nucléaire pour le Québec.

Par ailleurs, d'apprendre hier LE SOLEIL, sa promulgation prochaine ouvre la porte à la tenue du débat public maintes fois réclamé par les opposants et les partisans du recours à ce type d'énergie. La tenue de cette consultation dépendra toutefois du sort que réservent les électeurs à l'actuel gouvernement, au prochain scrutin.

Soulignons enfin que, au ministère de l'Énergie et des Ressources, une présence minimale dans le secteur de l'énergie nucléaire se traduit dans un premier temps par le parachèvement de Gentilly II. Et à moyen terme — si les résultats escomptés grâce aux énergies nouvelles ne sont pas atteints — par l'adjonction au complexe Gentilly d'un troisième réacteur.

Les banquises... (Suite de la première page)

D'ailleurs, hier, des informateurs à Blanc-Sablon ont dit au SOLEIL que des phoques adultes avaient été aperçus dans le détroit, ce qu'un agent du ministère fédéral des Pêches aurait également confirmé.

Selon le Dr Boulva, si ces informations sont exactes, il faudra suivre le troupeau dans sa migration vers le nord et le surveiller attentivement jusqu'aux endroits choisis pour la mise bas. Ces conditions insolites pourraient provoquer un fort taux de mortalité chez les jeunes phoques naissants.

Réactions

Pourtant, tout était prêt pour la saison de chasse 1981. Le Techno-Venture, remorqueur de haute-mer renforcé pour la glace, a quitté Québec au début de la semaine et il est amarré à Cap-aux-Meules. Le capitaine Roland Renaud et son équipage pourraient bien ne pas chasser pour la première fois depuis cinq ans. Aux îles, c'est la déception. Les

Madelinots sont maintenant convaincus qu'il n'y aura pas de chasse, cette année, dans le golfe.

Les leaders de la campagne annuelle contre la chasse aux phoques sont prêts eux aussi. Depuis quelques jours, Paul Watson ainsi que deux autres membres de la société de protection animale "The Sea Shepherd Conservation Society" attendent dans leurs chambres d'hôtel à Halifax.

Pour sa part, Brian Davies, le plus connu des manifestants tant aux îles qu'à Terre-Neuve, serait déjà rendu à Charlottetown, un hélicoptère à long rayon d'action prêt à appareiller en tout temps.

A Montreux, en Suisse, un membre de la Fondation Franz Weber a dit au SOLEIL, hier, que la manifestation anti-chasse qui doit amener 3.000 personnes à Ottawa, a été reportée du 13 au 16 mars prochain. Franz Weber est actuellement en France.

.... le pantalon d'équitation



twik®

Trouville de twik de Mise à Milan Nouveau à New-York Porté à Paris

gauche
le pantalon d'équitation avec empiècement surpiqué devant et derrière. Découpe à la hauteur du genou. twik porte ce modèle en olive et kaki. 5 à 13. \$45.

à droite
Tout de toile de coton, le pantalon d'équitation cintre la taille et donne toute l'ampleur aux hanches. Il se resserre à la cheville avec fermoir-éclair. twik le porte en kaki seulement. 5 à 13. \$40.

Exclusif à twik.

la maison **SIMONS**

place de l'Hôtel de ville / place Ste-Foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures

le mot du jour

Ah! l'animal!

Les us et coutumes, c'est-à-dire les habitudes et les usages traditionnels, appartiennent aux humains. Lorsqu'il s'agit des habitudes de vie d'une espèce animale, il faut dire les moeurs.

Pierre BELLEAU

LA QUOTIDIENNE

3-0-6
(tirage de jeudi)

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206.

Objectif d'au moins 2%

La fonction publique s'ouvre au handicapé

(PC) — La fonction publique du Québec devra compter, au 31 mars 1983, un minimum de 2 pour 100 de personnes handicapées parmi ses effectifs.

C'est l'objectif que vise la nouvelle politique en emploi dans la fonction publique pour les personnes handicapées annoncée, hier, par le ministre François Gendron.

Cette politique, qui sera appliquée par étapes, commandera la participation de tous les ministères et organismes gouvernementaux.

Chaque ministre et organisme devra désigner un responsable ministériel chargé de l'implantation de cette politique, puis devra préparer et présenter un plan sectoriel d'embauche conformément aux dispositions de la loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées, et présenter, au 1er octobre de chaque année, un plan d'action tenant compte de leurs besoins particuliers et précisant les moyens pour que soient atteints les objectifs.

Certains ministères devront assumer des responsabilités additionnelles, dont le ministère du Travail et de la Main-d'œuvre qui devra veiller à faciliter l'embauche de personnes handicapées dans le cadre des emplois occasionnels.

Le ministère des Travaux publics verra, quant à lui, à planifier et à réaliser les aménagements nécessaires pour faciliter le travail des employés handicapés.

Raffiner la sélection

M. Gendron a fait savoir qu'il faudra amender la loi 50 sur la fonction publique pour permettre à l'Office de recrutement et de la sélection du personnel d'adapter ses instruments de sélection.

Le secteur privé sera lui aussi appelé très bientôt à faire sa part, comme l'a laissé entendre le ministre

des Affaires sociales, M. Denis Lazure, qui participait également au lancement de cette nouvelle politique.

M. Lazure a fait savoir en effet que le Conseil des ministres promulguera prochainement l'article de la loi 9 qui oblige chaque entreprise de 50 employés et plus à soumettre un plan d'embauche pour les personnes handicapées.

Stérilisation: le débat est rouvert

MONTREAL (PC) — Tout déficient mental devrait être en mesure de décider lui-même s'il doit être stérilisé ou non. Mais, si la personne handicapée est jugée "incapable de donner un consentement libre et éclairé", il reviendrait à un tribunal compétent de se prononcer, après consultation avec des experts, sur le bien-fondé d'une demande de stérilisation.

De plus, cette décision du tribunal, soumise à un organisme de surveillance relevant de la Commission des droits de la personne, pourrait être portée en appel. Les commentaires et les recommandations de la commission devraient être déposés annuellement à l'Assemblée nationale.

Telle est la position de l'Association des médecins de langue française du Canada (AMLF) présentée, hier en conférence de presse, par son président, le Dr Paul Duchastel.

Au départ, soutient l'association, la stérilisation chirurgicale peut être "une méthode légitime de contraception" pour les déficients mentaux, tout comme elle peut l'être pour le citoyen ordinaire.

Toutefois, elle ne doit être pratiquée que "pour le bien exclusif de la personne handicapée" et on ne doit pas y avoir recours "comme un substitut à d'autres mesures contraceptives, à des programmes d'éducation et de soutien".



Manif des professionnels

Quelque 350 membres du Syndicat de professionnels du gouvernement du Québec ont manifesté pendant une trentaine de minutes, hier midi, devant l'édifice de l'Assemblée nationale. Ils voulaient ainsi relancer les moyens de pression pour obtenir gain de cause dans leurs revendications auprès du gouvernement et du ministre de la Fonction publique, M. François Gendron.

Le Soleil, Jean Vallières

La médiation à Radio-Canada échoue pour la troisième fois

MONTREAL (d'après PC) — Une troisième tentative de médiation visant à mettre fin à la grève des journalistes de Radio-Canada, a échoué et les projets de création d'un service de nouvelles à Radio-Québec sont morts dans l'oeuf.

A Radio-Canada, les pourparlers entrepris grâce à l'intervention du médiateur fédéral, M. Guy de Merlis, ont pris fin, hier, sans qu'aucune entente sur des points litigieux majeurs ne se produise.

Entre-temps, un porte-parole de

Radio-Québec, M. Serge Thibodeau, a souligné que le cabinet des ministres québécois avait rejeté le projet de diffuser un bulletin de nouvelles quotidien à cause des coûts que cela impliquerait, soit \$1 million.

Il a ajouté que le gouvernement

ne s'opposait pas au principe mais qu'il devait d'abord être accepté par les partis politiques à l'Assemblée nationale.

Perte de temps

Le président du Syndicat des journalistes de Radio-Canada, M. Bernard Larin, a accusé, hier, la direction de la société de refuser de négocier et d'avoir utilisé la période de médiation pour perdre du temps.

Il a révélé que la seule question réglée était celle des congés de maternité, une concession déjà discutée en décembre et qui a depuis été faite à d'autres syndicats de Radio-Canada.

Plus tôt au cours de la journée, une partie du siège social a dû être évacué. Environ 3,000 employés ont été priés de quitter les lieux et ne sont revenus au travail qu'au milieu de l'après-midi.

On a cru que des émanations de gaz provenaient d'une fuite mais on s'est vite rendu compte que les mauvaises odeurs avaient été causées par des boules puantes.

L'état du dynamiteur blessé toujours stable

par Michel TRUCHON

Le dynamiteur grièvement blessé dans le tragique accident survenu il y a maintenant près de deux semaines alors qu'il tentait de faire sauter un embâcle sur la rivière Sainte-Anne, à Beauport, repose toujours dans un état "stable" à la section des soins intensifs de l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

M. Gérard Laflamme, 55 ans, du rang Boisjoli à Sainte-Apollinaire, avait eu la jambe et le bras du côté

gauche arrachés dans l'explosion. Les docteurs Paul Roy et Gaston Paradis avaient mis plusieurs heures pour venir à bout de ces terribles blessures et sauver la vie au dynamiteur à l'emploi d'une compagnie de la rive sud.

"M. Laflamme est dans une condition satisfaisante, mais il est toujours relié à une machine qui l'aide à respirer", a dit hier le docteur Roy.

Selon ce spécialiste, le blessé semble être conscient, même si jusqu'à

maintenant il n'a prononcé aucune parole. Le médecin précise que M. Laflamme obéit quand on lui demande d'ouvrir les yeux ou de serrer la main, mais qu'il ne peut s'exprimer à cause de l'appareillage de ventilation.

Le blessé est d'ailleurs toujours sous l'effet des médicaments qui l'aident à tolérer la machine à respirer. Sans affirmer que M. Laflamme est hors de danger, le docteur Roy a précisé qu'il n'y avait pas eu de complication majeure jusqu'à maintenant.

Dans l'Est, Lévesque justifie la nécessité des restrictions

par J.-Claude PAQUET

du bureau du SOLEIL

RIMOUSKI — Parmi les défis que nous aurons à relever dans l'avenir, il y aura principalement celui de restreindre nos appétits, celui de cesser de vouloir se payer des choses chromées.

C'est là un des thèmes qu'a largement traité le premier ministre René Lévesque lors de son passage à Rimouski et à Trois-Pistoles, hier, où il était l'invité du Club de presse de Rimouski, d'une part, et de la Société d'action nationale de Trois-Pistoles, d'autre part.

Rappelant que l'inflation cause des difficultés à tous les gouvernements dans le monde et que ce n'est pas un problème propre au Québec, M. Lévesque a dit qu'il faut désormais faire preuve de beaucoup de précision dans l'expression de nos besoins.

Le premier ministre a dit que le gouvernement avait réussi, au cours des deux dernières années, à atteindre la croissance zéro des fonctionnaires, et que les ministères des Affaires sociales et de l'Éducation, par exemple, devront arriver à des résultats analogues. Citant à ce sujet le problème qui a surgi au département de pédiatrie de l'hôpital Saint-Joseph de Rimouski, M. Lévesque a demandé si on devait garder des postes inutiles, alors qu'on sait qu'il y a dénatalité au Québec.

Au sujet du prochain budget, M. Lévesque a dit que si on ne voulait pas augmenter le fardeau fiscal, il fallait nécessairement effectuer des coupures, et qu'il est normal que les ministères des Affaires sociales et de l'Éducation soient les plus touchés, puisqu'ils absorbent à eux seuls près des trois quarts du budget.

Traitant brièvement du dossier de la papeterie, M. Lévesque a admis qu'ils ont pu faire une erreur, de bonne foi, dit-il, en promettant un lieu de

localisation avant que les études soient terminées, mais a réitéré son opinion que les solutions de rechange proposées compensent largement les désagréments ressentis.

C'est pourquoi, lorsqu'un résident de Trois-Pistoles a demandé qu'on pense à leur région lorsque s'établira l'usine de méthanol, le premier ministre a répondu: "Vous me voyez en train de décider d'un emplacement?"



Don Koehler photographié en 1976 alors qu'il accordait une entrevue.

Décès du plus grand homme

LAKE VILLA, Illinois (AP) — Don Koehler, que ses 2,49 mètres (8 pieds 2 pouces) faisaient considérer comme l'homme le plus grand du monde, est décédé mercredi d'une crise cardiaque à l'âge de 55 ans.

Relativement mince pour sa taille (il ne pesait que 300 livres), il avait dû faire fabriquer spé-

cialement un lit à sa taille. Son habillage posait évidemment des problèmes particuliers, car il lui était impossible de trouver des vêtements à sa taille en confection.

Il ne s'était jamais marié et avait pris sa retraite il y a trois ans après avoir été pendant 25 ans représentant d'une entreprise de grues hydrauliques.

Les régimes enregistrés

d'épargne-retraite

14 **3/4%***

Dans tout régime d'épargne-retraite, c'est le rendement qu'il faut rechercher.

C'est pourquoi nos régimes sont sur mesure et nos taux sont parmi les meilleurs. Finalement, c'est ça qui est important et c'est ça que vous trouverez à la Banque Nationale.

Tout repose là-dessus

Date limite pour l'année d'imposition 1980: 2 mars 1981
*Dépôts garantis à taux variables
Ces taux peuvent changer sans préavis



Le restaurant *Le Vivier* à l'occasion de son 2e anniversaire présente son **FESTIVAL DE L'ASSIETTE DU PÊCHEUR** à compter du 20 février

Demi-homard, pattes de crabe, cuisses de grenouille, langoustines, crevettes, cravisses et moules sur un lit de riz.

15.95

Le Vivier

1200, rue Lavergne, Ste-Foy
Ré.: 651-2440
Demandez Gilles ou Diane

SSQ Régime enregistré d'épargne-retraite SECUREER

Individuel Pour tous!

Termes de 1 à 10 ans, au choix. Jusqu'à **14.50%** Intérêt composé annuellement

- Dépôt à compter de \$200.
- Aucuns frais d'adhésion, d'administration ou autres.
- Aucuns frais de conversion lors de l'achat d'une rente.
- Aucune obligation de souscrire à chaque année.

Renseignez-vous d'avant! Demandez notre brochure SECUREER

Siège social: 2525, boul. Laurier, Sainte-Foy, Qué., G1V 4H6
Tél.: 651-7000

Succursales: Québec 659-4363
Montréal 384-8150
Longueuil 651-3300

Du 23 au 27 février, nos bureaux seront ouverts jusqu'à 21h, le 28 février jusqu'à 17h.